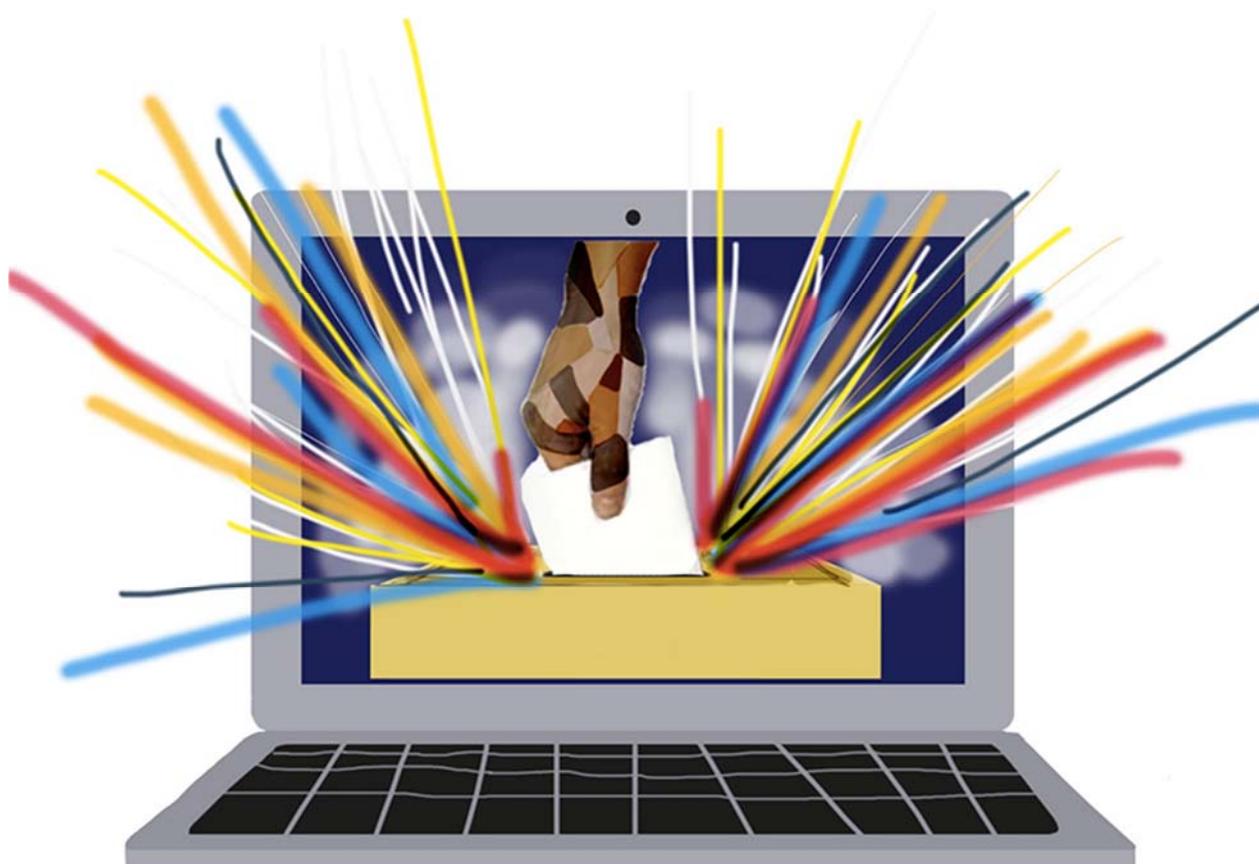


LES PLATEFORMES PARTICIPATIVES EN LIGNE

NOUVEAUX MODES D'ENGAGEMENT DES PUBLICS



Mallaury VALETTE

2017 - 2018

Master 1 APTER

Éric De La Sablonnière

Maître de stage

universitaire

Mélanie GAMBINO

Tutrice



INTRODUCTION	5
1 - IMPLIQUER LES CITOYENS DE LA MRC DE ROUSSILLON DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	8
1.1 LES MRC, DERNIER ÉCHELON POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	8
1.2 LA MRC DE ROUSSILLON	12
1.3 LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE ROUSSILLON	24
2 - LA TECHNOLOGIE, UNE SOLUTION POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ?	29
2.1 COMMENT LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES SONT-ELLES DEVENUES UN ENJEU POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE ?	29
2.2 ANALYSE DE L'IMPACT RÉEL DES CIVIC TECH	39
3 - MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE	47
3.1 PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	47
3.2 EXEMPLES ET PROPOSITIONS D'OUTILS	53
3.3 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	62
CONCLUSION	64
BIBLIOGRAPHIE	67

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je désire tout d'abord remercier Éric De La Sablonnière mon maître de stage, qui m'a donné la chance d'être accueillie à la MRC de Roussillon. Ses nombreux conseils en tant que directeur du service de codéveloppement et aménagement du territoire ont su guider mes réflexions.

Je voudrais ensuite adresser toute ma gratitude à la directrice de ce mémoire, Mélanie Gambino, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Je suis particulièrement reconnaissante envers Mona Lacroix, ancienne étudiante, qui m'a beaucoup conseillée pour mon départ à Montréal et m'a aidée à concrétiser ce projet de stage à l'étranger.

Enfin, je tiens à témoigner toute ma gratitude à Simone Moretti et Yves Meunier travaillant à la MRC, qui ont toujours été disponibles pour m'apporter de l'aide et me donner des conseils sur tous les sujets.



GLOSSAIRE

Big Data. « Le terme de Big Data est utilisé lorsque la quantité de données qu’une organisation doit gérer atteint une taille critique qui nécessite de nouvelles approches technologiques pour leur stockage, leur traitement et leur utilisation. Volume, vitesse et variété sont souvent les trois critères qui permettent de qualifier une base de données de “Big Data”. »

Logiciel propriétaire. Lorsque l'utilisation du logiciel, la distribution de copies, l'accès à son code source et sa modification ne sont pas possibles sans l'accord de ses créateurs.

Logiciel libre. Quand le code source peut être étudié, modifié ou distribué sans autorisation formelle de son créateur. Ce mouvement met l'accent sur la liberté des utilisateurs, qui n'implique pas la gratuité.

Municipalité Régionale de Comté. Les Municipalités Régionales de Comté au Québec, sont un échelon supra-local, regroupant plusieurs municipalités et qui ont en charge l'aménagement du territoire notamment. Il est possible de les comparer aux EPCI en France.

Open Data. Démarche qui tend à la mise à disposition de données publiques ou privées, libres d'accès et réutilisables par tout type de public.

Open source. En pratique, l'open source défend les mêmes logiciels que le mouvement du logiciel libre dont il est issu, mais il met en avant des arguments pratiques (efficacité, fiabilité)

Organismes communautaires : équivalent des acteurs de la société civile en France

INTRODUCTION

Dans une période de montée des populismes et de défiance vis à vis des responsables politiques, la participation citoyenne est plus que jamais un enjeu majeur dans les projets de développement urbain. Le rapport “Ligne de faille”, publié par France stratégie, rend compte de la “fatigue démocratique” qui se traduit depuis les années 1980 par une augmentation de l’abstention d’une part et par l’augmentation de la défiance envers les responsables politiques d’autre part (5% des français seulement font confiance aux partis politiques, ce qui est le plus bas chiffre de l’Union Européenne). Parallèlement à cette baisse de participation au niveau institutionnel, au travers des élections, il y a une forte demande des citoyens à ce que leurs attentes soient prises en compte dans l’élaboration des politiques publiques. De récentes initiatives ont été lancées pour tenter de répondre à ces attentes, que ce soit sous un format traditionnel tel que les primaires organisées par la gauche en 2011 et par la droite ensuite, ou grâce à un nouvel outil qui est le numérique, tel que l’adoption de la loi pour une République Numérique, qui a fait l’objet d’une consultation en ligne. Cette problématique dépasse largement la France : elle a été le cœur du sujet lors du sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert (également appelé OpenGov) de 2016, dont l’objectif est de promouvoir le recours aux outils numériques afin de favoriser la transparence, la participation et la collaboration. Le recours aux outils numériques se fait également en faveur du développement territorial, avec la multiplication des applications qui concernent l’aménagement du territoire, l’urbanisme, la gestion des réseaux et des services urbains, ou, comme c’est le cas pour ma mission de stage, le développement social...

J’ai réalisé mon stage de Master 1 dans la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Roussillon, située dans la couronne sud de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM). Au Québec, les MRC sont un échelon supra local, en charge de l’aménagement du territoire notamment et gagnant de plus en plus de reconnaissance. Durant ce stage, j’ai

effectué plusieurs missions qui m'ont permis de comprendre les enjeux de cette MRC et de découvrir le fonctionnement, la gouvernance, les règles et enjeux qui animent l'urbanisme québécois et me permettant de découvrir leurs visions de l'aménagement du territoire. J'ai ainsi participé à de nombreuses rencontres sur diverses problématiques qui touchent la MRC ; j'ai contribué à la révision du Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA) du territoire qui a conduit à la production d'outils (pour harmoniser les règlements sur les nuisances entre les municipalités de la MRC, pour favoriser la cohabitation harmonieuse en zone agricole, par exemple) et de compte rendus. En parallèle, ma mission principale consistait à réfléchir sur la conceptualisation et la création d'une plateforme-web pour permettre de recueillir des projets et initiatives en développement social. En effet, la MRC a récemment adopté une politique de développement social et c'est dans cadre-là qu'elle souhaite faire participer les citoyens à cette politique, en les y impliquant et en mettant en place un outils de participation citoyenne pour recueillir leurs avis. Il faut savoir qu'au Canada la participation citoyenne fait partie intégrante des projets d'aménagements où l'humain est toujours mis au cœur du projet. Pour cette démarche de participation, Yves Meunier, la personne en charge du développement des communautés au sein de la MRC, m'a demandé d'utiliser un outil en particulier pour la mise en place de cette consultation citoyenne. Cet outil s'appuie sur les technologies du numérique et permettra aux citoyens de proposer des idées et de donner leur avis dans le cadre de la politique de développement social. C'est en m'intéressant à ce sujet, grâce à de nombreuses recherches et en participant à une conférence sur les plateformes participatives en ligne que je me suis questionnée sur l'utilisation de ce nouvel outil et de son rôle dans l'amélioration de la démocratie participative. Ces nouveaux services et outils proposés portent un nom, les « Civic Tech » dont la vocation est « d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la démocratie, en renouvelant les formes d'engagement des citoyens » (Clément Mabi, 2017).

La MRC fait donc appel à une nouvelle « famille » d'outil qu'est la Civic Tech pour alimenter sa politique de développement social et s'appuie sur la promesse d'internet et du numérique de faire émerger de nouveaux potentiels pour les capacités d'agir individuelles et collectives. Cependant, les impacts de ce type d'initiatives restent à évaluer, même si elles s'inscrivent dans une histoire déjà longue d'expérimentations en matière de participation citoyenne. **Ainsi, le numérique peut-il transformer la participation citoyenne et représente-t-il une solution pour le développement social ?**

Pour répondre à cette interrogation, ce mémoire s'attachera dans un premier temps à poser le contexte et les enjeux du territoire de la MRC de Roussillon, puis d'expliquer sa politique de développement social, son émergence, et l'intérêt de faire participer les citoyens à sa mise en œuvre. La seconde partie sera consacrée à la Civic Tech. Nous définirons ce terme et analyserons le rôle des plateformes participatives pour les collectivités locales, ainsi que leur impact sur l'écosystème de l'organisation politique et territoriale tout en abordant les limites de cet outil. Enfin, la troisième partie se concentrera sur ma mission de stage, qui est la mise en place de la plateforme de participation citoyenne. Elle exposera plus concrètement la méthode et les dispositifs retenus pour l'organisation de la plateforme en reprenant les éléments théoriques de mes recherches, qui m'ont servis de base pour créer un outil-guide.

1 - IMPLIQUER LES CITOYENS DE LA MRC DE ROUSSILLON DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

1.1 LES MRC, DERNIER ÉCHELON POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1.1 L'émergence d'une échelle locale pour faciliter la mise en commun des services

Le Québec a, tout comme la France, vécu une période de décentralisation avec une intervention croissante des acteurs institutionnels. L'originalité du Québec est de proposer suite à cela un dense maillage du territoire par des acteurs variés, dont le rôle est de chercher à favoriser le déclic et d'impulser des actions cohérentes et suivies. Ainsi, les échelons fédéraux (gouvernement du Canada) et provinciaux (gouvernement du Québec) ont pris des initiatives, créé des instances différentes depuis la fin des années soixante-dix et contribué à un véritable maillage du territoire par des réseaux d'acteurs pour que l'échelon local se prenne en charge dans le cadre des collectivités locales ou non. Quelles sont ces différentes initiatives ? Les structures essentielles qui ont été lancées par la province sont les 96 MRC, ou municipalités régionales de comté. Les MRC ont été mises en place par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) de 1979, permettant ainsi la création d'une aire supra locale correspondant à l'appartenance territoriale de la population et de leurs élus afin d'y exercer la planification. Ces nouvelles structures venaient remplacer les anciennes corporations de comté dont l'origine remontait à la création des premières institutions municipales du Québec en 1855. Une MRC regroupe toutes les municipalités locales de son territoire ainsi que, dans certains cas, un ou des territoires non organisés (TNO). Au Québec, sur 1 110 municipalités, 1 067 font partie d'une MRC, les autres étant hors MRC. La MRC est dirigée par un conseil formé du maire de chacune des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC, ainsi que de tout autre représentant d'une municipalité locale selon ce que prévoit le décret constituant la MRC. Le conseil est dirigé par un préfet. Celui-ci est élu par les membres du conseil parmi ceux

d'entre eux qui sont maires. Le conseil peut aussi décider que le préfet est élu par les citoyens de la MRC. Le poids décisionnel des municipalités membres d'une MRC est déterminé en fonction de leur population.

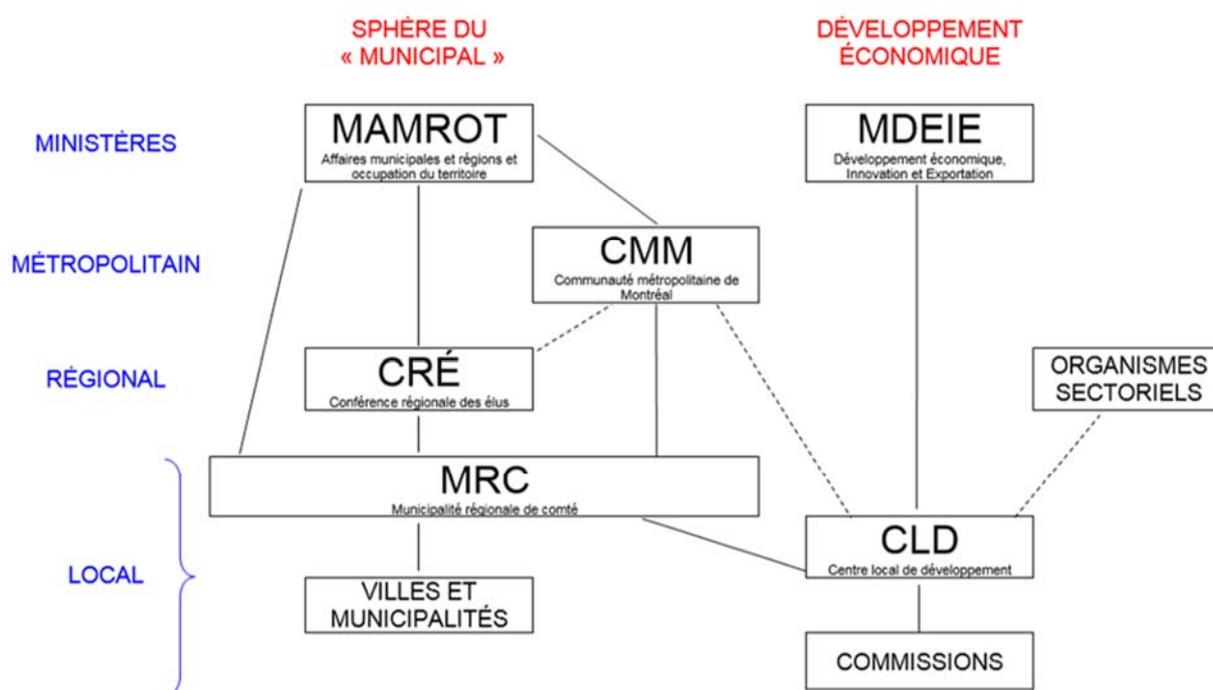


Illustration 1 : Organigramme des organisations en développement au Québec, document interne à la MRC de Roussillon

Ce palier supra local a été créé pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui influent sur plusieurs municipalités. Dans chaque MRC, un conseil d'élus locaux est en charge de la confection d'un schéma d'aménagement de leur territoire.

La MRC a des compétences dans :

- L'aménagement du territoire
- La confection de rôles d'évaluation ; vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
- L'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Le développement local et régional

Même s'il a été tenté de les classer, aucune typologie des MRC n'est apparue à cause de leur diversité trop grande. À leurs débuts, au cours des années 1980, elles ont dû produire une première génération de schémas d'aménagement permettant une vision globale et des projets de parcs industriels, de lotissements ainsi que d'équipements d'éducation, de loisirs, de santé, etc. Puis une deuxième génération de schémas en 2006 détenue aujourd'hui par environ $\frac{2}{3}$ des MRC, a été mise en place. La MRC ne remplace en aucun cas les municipalités locales qui la composent. Chacune des municipalités locales continue d'exercer les activités généralement dévolues aux villes et villages, mais la MRC est le lieu privilégié pour des actions concertées et des mises en commun entre les municipalités. Les aires pertinentes pour exercer la fonction publique d'aménagement du territoire passèrent au Québec de l'échelle locale de la cité à l'échelon régional avant d'épouser l'échelle supra locale des MRC. C'est un échelon qui constitue un palier de gouvernance de plus en plus significatif au Québec.

1.1.2 Une montée en puissance progressive

À leurs débuts, les MRC étaient confinées surtout à la confection du schéma d'aménagement de leur territoire et les élus étaient plutôt opposés à l'idée d'ajouter des responsabilités à cette nouvelle structure. Les premières modifications d'importance apportées aux pouvoirs et aux fonctionnements des MRC ont été introduites en janvier 1988 avec l'entrée en vigueur du projet de loi 88. Celle-ci a entraîné la révision de la représentativité au sein des conseils des MRC et un premier élargissement des pouvoirs. Plus tard, la réorganisation municipale de 2001 au Québec a donné lieu à trois réformes de structures municipales : la fusion de municipalités surtout dans les grandes agglomérations urbaines pour donner naissance à de plus grandes villes ; la création des communautés métropolitaines à Montréal et à Québec ; et le renforcement des MRC par l'attribution de nouvelles responsabilités.

La politique de développement local et régional de 1997 et la réorganisation municipale de 2001 ont permis à l'État central au Québec de renforcer les structures étatiques infranationales en matière d'aménagement et de développement. Ces réformes ont renforcé, d'une part, les MRC dans les régions non métropolitaines et, d'autre part, les

villes dans les régions métropolitaines. Le nouveau gouvernement élu en 2003 n'a fait que confirmer le rôle accru des MRC en leur accordant, par une modification de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (LMDERR), la responsabilité en matière de développement économique et en leur confiant l'autorité sur les CLD (Centre Locaux de Développement). Les MRC deviennent la structure de gestion territoriale privilégiée par l'État central dans les domaines de l'aménagement et du développement territorial. Elles constituent de plus en plus le lieu d'ancrage dans les régions non métropolitaines au Québec, de ce que O. Borraz (1999) appelle les trois mises en forme de l'action publique locale, soit l'institutionnalisation de l'action collective, la contractualisation et la gouvernance (urbaine ou régionale)¹. Dans les MRC à caractère fortement rural, il est possible d'élire le préfet de la MRC au suffrage universel, ce qui permet d'augmenter leur légitimité.

Depuis, d'autres compétences se sont ajoutées : en matière de développement économique avec la participation des MRC à des fonds de capital de risque et à des entreprises de production d'énergie hydroélectrique et éolienne, ou la compétence exclusive des MRC en matière de gestion des cours d'eau.

En juin 2016, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, déclarait : « Les outils de développement doivent être le plus près du citoyen. Et les MRC, c'est le bon niveau. » Dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'Occupation et la vitalité des territoires (2018-2022), le gouvernement ajoutait

C'est désormais du bas vers le haut que les décisions se prendront. Le gouvernement du Québec alignera ses actions sur les priorités établies par les régions, ce qui assurera des interventions beaucoup mieux adaptées aux besoins et à la réalité de celles-ci.

Ces orientations politiques représentent des avancées intéressantes même si il y a encore du chemin à faire pour que tous les ministères reconnaissent et respectent pleinement cette approche.

¹ BHERER L. COLLIN J-P. KERROUCHE E. PALARD J. *Jeux d'échelle et transformation de l'État – Le gouvernement des territoires au Québec et en France*. [en ligne] (2005). Disponible sur : <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=usLkPhxyprnEC&oi=fnd&pg=PR13&dq=+mrc+quebec+&ots=NjEF3tYQ-i&sig=tWcGwsFFPXjOM89OAr_wAmKg3jM#v=onepage&q&f=false>

Enfin, un projet de plateforme sur le développement territorial² lancé en mars 2018 propose une loi-cadre pour assurer la reconnaissance des MRC tout en leur permettant d'avoir une action à long terme afin :

- de reconnaître la responsabilité des MRC en matière de développement local et régional;
- que le gouvernement consulte les représentants des MRC avant de modifier leurs pouvoirs, leurs responsabilités et leur capacité d'action en matière de développement local et régional;
- que les ministères respectent les responsabilités des MRC lors de l'élaboration de politiques ou programmes;
- que les ministères négocient des ententes avec les MRC pour l'application de programmes sur leur territoire et prévoir que celles-ci soient d'une durée minimale de 5 ans;
- d'amener le gouvernement à assurer la cohérence de ses interventions en matière de développement local et régional; les impacts de toute nouvelle mesure qui pourrait concerner les responsabilités des MRC devraient être analysés dans une rubrique distincte de la partie publique des mémoires présentés au Conseil des ministres.

1.2 LA MRC DE ROUSSILLON

1.2.1 Un territoire d'opportunités

² https://www.fqm.ca/wp-content/uploads/2018/04/3R-V_BROCHURE_plateforme-24avril.pdf

Située au sud-ouest de l'île de Montréal, la MRC de Roussillon fait partie de la région administrative de la Montérégie. Cette dernière regroupe 117 municipalités et 2 territoires autochtones au sein de 14 MRC et d'une agglomération urbaine. Comme il est possible de le voir sur la carte de localisation ci-contre, le territoire de la MRC de Roussillon est entièrement compris dans celui de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Cette communauté fait référence au territoire des agglomérations de Montréal et Longueuil, de la Ville de Laval, de même qu'à celui de 60 municipalités réparties sur les Couronnes Nord et Sud de l'île.

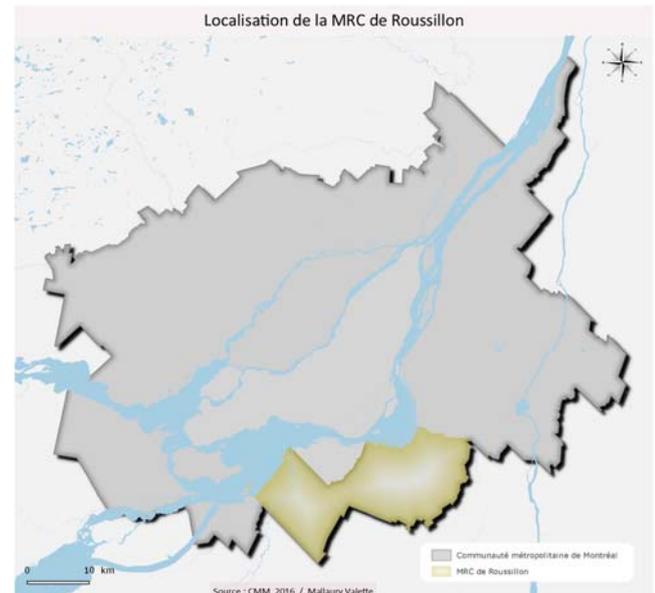


Illustration 2 : Carte de localisation de la MRC de Roussillon, Mallaury Valette, 2018

La MRC de Roussillon est la MRC la plus peuplée du Québec avec 185 000 habitants répartis dans ses onze municipalités Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Isidore, Saint-Mathieu et Saint-Philippe.

La MRC de Roussillon se divise en deux secteurs géographiques distincts : l'Est, composé des municipalités de Candiac, Delson, La Prairie, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu et Saint-Philippe et l'Ouest, englobant les municipalités de Châteauguay, Léry, Mercier et Saint-Isidore. Ces deux secteurs entourent le territoire de la réserve amérindienne de Kahnawake. D'autre part, elle est constituée de deux milieux physiques forts différents : un milieu urbain en bordure du fleuve Saint-Laurent et un vaste arrière-pays agricole qui représente 72% du territoire.

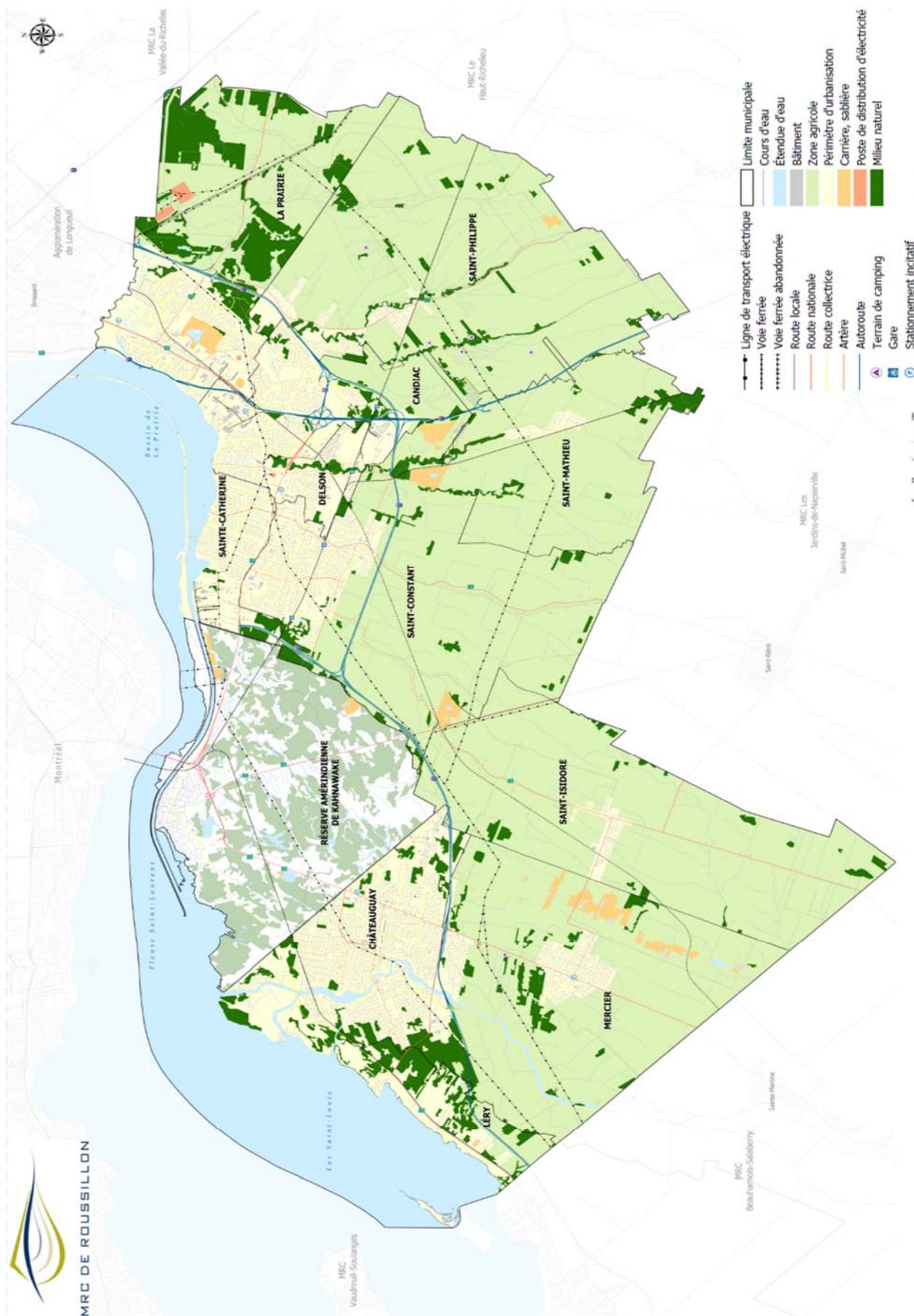


Illustration 3 : Carte du territoire de la MRC de Roussillon, document interne

Portrait socio-économique du territoire

La population de la MRC a presque doublé depuis trente ans, porté par un solde migratoire positif et cet accroissement devrait perdurer au moins pour les quinze prochaines années. Bien que la population de la MRC de Roussillon soit plus jeune (39.5 ans) que la moyenne québécoise, notamment en raison de l'installation de jeunes familles, le phénomène de vieillissement de la population se fait également ressentir au sein de la MRC.

La MRC accueille quatre grands pôles récréotouristiques : l'Exporail qui est un musée ferroviaire, le Récréoparc qui est un parc de loisirs, l'île Saint-Bernard qui est un parc avec huit kilomètres de sentiers pour la randonnée et l'observation des oiseaux et enfin le Vieux-La Prairie, site patrimonial qui comporte une importante concentration de bâtiments anciens et de sites archéologiques amérindiens.

Elle bénéficie ensuite d'une situation géographique avantageuse. Premièrement, la MRC de Roussillon est stratégiquement située au carrefour des autoroutes 30 (qui relie la Montérégie au Centre-du-Québec) et 15 (qui relie Montréal aux États-Unis). Cette localisation exceptionnelle positionne avantageusement le territoire pour tous les échanges commerciaux dans les axes commerciaux Nord-Sud et Est-Ouest. Elle est ensuite située à proximité des ponts Champlain et Mercier qui mènent à l'île de Montréal. La MRC est également desservie par le réseau ferroviaire du Canadien National et du Canadien Pacifique, et elle possède un port, celui de Sainte-Catherine, qui envoie chaque année 250 000 mètres cubes de cargaisons à destination du Grand Nord. Le territoire bénéficie donc d'une localisation stratégique, étant le carrefour d'entrée économique métropolitain continental.

Le taux d'activité et le taux de chômage sont restés stables dans la MRC entre 2006 et 2011, respectivement à 70.3% et 5.3%, des chiffres en léger avantage par rapport à ceux du Grand Montréal, soit 69.9% et 7.8%. Cependant, même si la MRC affiche des indicateurs socio-économiques favorables en matière de revenus médians, de taux d'activité et de niveau de scolarité, il n'en résulte pas moins qu'une partie de la population est très pauvre et qu'il est à noter une augmentation des inégalités, marquée par l'augmentation de la proportion des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et des demandes d'aides alimentaires et matérielles (jeunes, personnes âgées et travailleurs au SMIC).

Compétences propres à la MRC

COMPÉTENCES

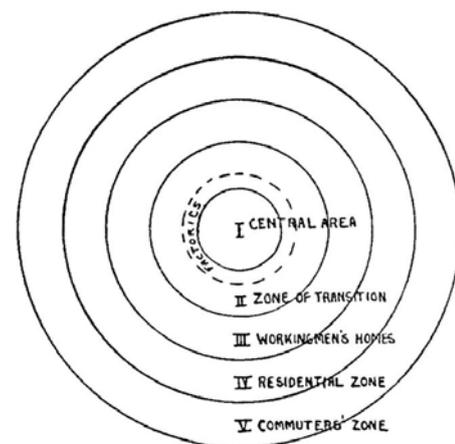


Illustration 4 : Compétences du service codéveloppement et aménagement de la MRC de Roussillon, document interne

En 2016, la Loi 28, Québec a décidé de confier aux MRC le développement économique de leur territoire, sonnait la fin des CLD (Centre Local de Développement). C'est ainsi que le service de codéveloppement et d'aménagement du territoire de la MRC de Roussillon a été créé et est responsable, en plus des compétences propres aux MRC, citées dans la partie 1.1.1, du développement économique régional.

1.2.2 Les enjeux de ce territoire

Malgré que l'on soit sur un modèle urbain nord-américain, les enjeux de la MRC de Roussillon reflètent, en partie, ceux qui



touchent les territoires situés en périphérie d'une grande ville en France. La MRC de Roussillon pourrait être comparée à un territoire périurbain de France ; il y a les mêmes problématiques de cohabitation entre les urbains et les agriculteurs, de densification et d'étalement qui se produit au détriment des zones rurales, urbanisées progressivement au fur et à mesure de l'aménagement des autoroutes. Cette problématique est d'autant plus présente en Amérique que les villes n'ont pas la même économie d'espace qu'en France et que les territoires sont vastes. Ceci oblige les habitants à utiliser leurs voitures et les routes sont souvent saturées pour se rendre dans le centre de Montréal.

Une variété d'acteurs a analysé huit enjeux qui touchent le territoire de la MRC et qui ont servi d'éléments de base pour construire le dernier Schéma d'Aménagement et de Développement Durable (SADD). Ils proviennent d'une vingtaine d'entrevues réalisées auprès des acteurs du milieu, dont les élus, ainsi que les propos émis par des citoyens, des entrepreneurs et des représentants d'organismes lors de deux journées de réflexion (7 et 18 novembre 2015). Ces enjeux constituent une synthèse du diagnostic et ne sont pas représentés par ordre d'importance.

Illustration 5 : Le modèle urbain américain d'Ernest Burgess, Reproduit de La Revue municipale, décembre 1927.

❖ **Renforcement de la vision globale concertée des acteurs pour soutenir un développement régional durable**

Cet enjeu provient du constat qu'il est nécessaire d'améliorer le cadre et le milieu de vie par différents moyens. Le but principalement évoqué est de créer des quartiers dynamiques et sécuritaires affichant une mixité de fonctions (et une mixité sociale), une densité raisonnable et une bonne accessibilité aux services.

❖ **Besoin de définir une identité régionale forte**

Ceci est un enjeu qui vise à renforcer le sentiment d'appartenance et à maintenir le pouvoir d'attraction par la concertation et la mise en valeur des initiatives culturelles,

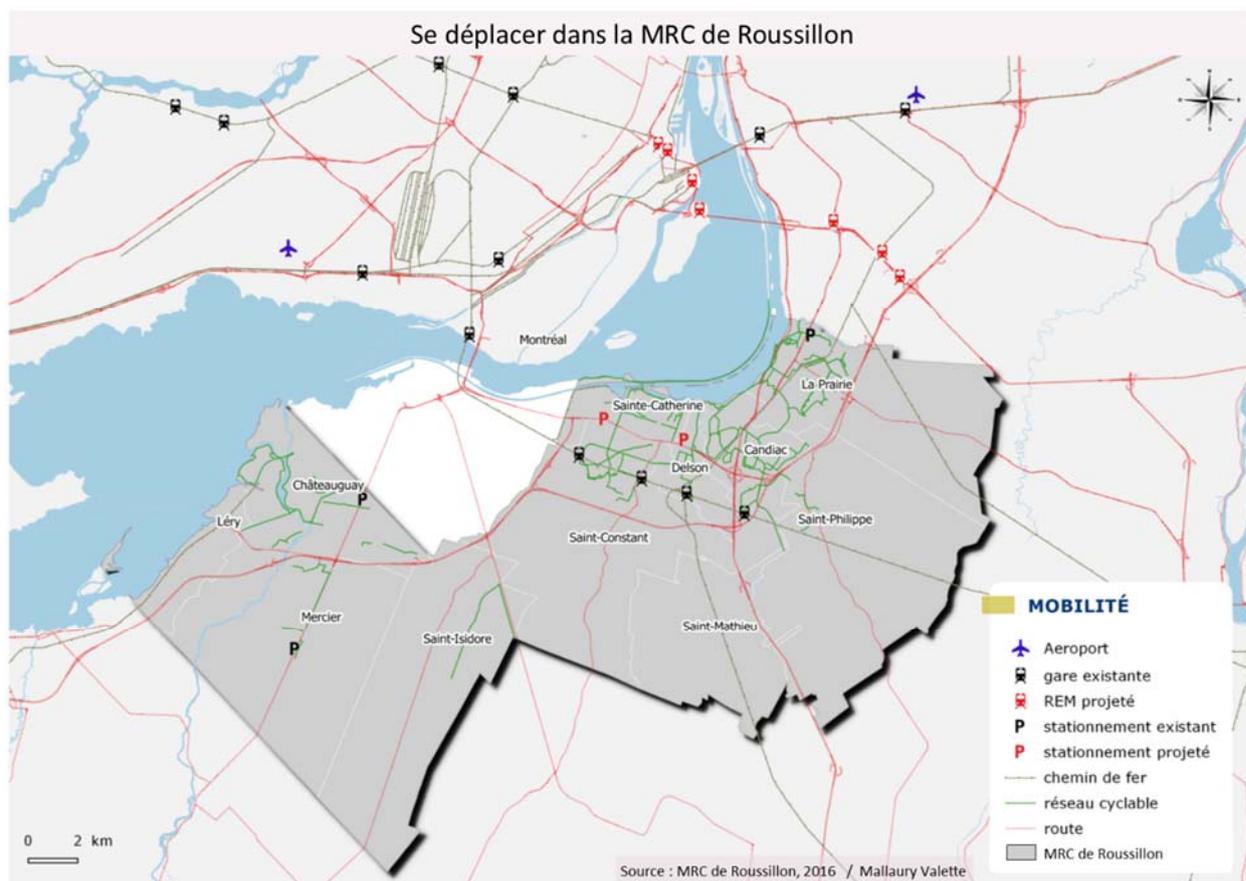
sociales, patrimoniales, touristiques, naturelles et économique qui distinguent la MRC de Roussillon

❖ **Absence d'une stratégie globale, concertée et à long terme du développement économique dans la MRC**

Le territoire de Roussillon s'est développé au cours des dernières années grâce à son positionnement géographique avantageux et aux effets de développement de la région métropolitaine. Cependant, il ne tire pas suffisamment avantage des potentiels en place, dont la proximité aux marchés, la qualité de son territoire agricole, la bonne qualification de sa main-d'œuvre et la présence d'infrastructures diversifiées et de qualité. De plus, il y a un gros enjeu concernant le développement du corridor de l'autoroute 30 à des fins économiques, qui contribuerait à positionner la MRC comme une porte d'entrée économique de la région métropolitaine. Les conséquences actuelles de cet enjeu sont les retombées limitées du développement, en comparaison à d'autres MRC situées dans la couronne sud et la couronne nord de Montréal.

❖ **Soutien au développement du transport collectif et de la mobilité active dans la région**

Le territoire jouit d'une offre variée de transport collectif dans la région et le taux de satisfaction des usagers à l'égard des services existants est élevé. Cependant, les citoyens et organismes consultés affirment que la région pourrait bénéficier d'une meilleure



connectivité entre les municipalités de la MRC et d'un meilleur accès au service. En effet, les trajets offerts favorisent peu les déplacements internes, notamment dans l'axe est-ouest. Une piste cyclable suivant le tracé d'une ancienne voie ferrée qui traversait la MRC est également en train d'être mise en place.

Illustration 6 : Carte des déplacements au sein de la MRC de Roussillon, Mallaury Valette, 2018

❖ **Besoin d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, plus innovante, plus inclusive et plus performante**

Le territoire agricole est une grande richesse dans la MRC de Roussillon. Les activités agricoles s'y déroulant sont importantes pour l'économie locale et régionale. Par rapport à la France, le Québec est plus en retard sur les questions d'agriculture de proximité et

d'identité du local. Il y a beaucoup moins de visibilité de ce qui est produit localement. Les acteurs régionaux se sont déjà dotés d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA), actuellement en révision, et qui tente de résoudre les enjeux autour de la cohabitation urbaine rurale, de la dépendance aux importations, la dépendance aux investissements extérieurs et autour de la présence d'impacts environnementaux néfastes qui impliquerait une baisse de l'acceptabilité sociale de l'agriculture.

❖ **Dégradation des milieux naturels aquatiques (sous-terrain et de surface) et terrestres**

La contamination de l'eau (nappe phréatique et cours d'eau) ainsi que la perte des surfaces boisées et l'état des berges préoccupent, et ce serait notamment dû à l'industrie agricole. Le territoire doit également réfléchir à des adaptations concernant les changements climatiques qui engendrent des impacts sur les milieux : inondation, déneigement, drainage, îlots de chaleur, demande en énergie, lutte aux espèces envahissantes, faible contrôle des GES.

❖ **Faiblesse dans la gestion des risques et des contraintes**

La gestion des risques et des contraintes concerne les impacts liés à la présence de structures et d'infrastructures sur le territoire et au déploiement d'activités humaines (ex. activités industrielles, matières résiduelles, terrains contaminés). Il y a là un enjeu de coordination entre la MRC et les municipalités pour adopter des mesures préventives et la mise en place de mécanismes ou de règlements conjoints permettant une meilleure gestion des risques et des contraintes.

❖ **Besoin de faciliter la participation citoyenne par un processus structurant et en respect des instances de gouvernance**

Cet enjeu est abordé dans la partie suivante.

Un enjeu qui a un impact sur tous les autres: le développement social

Enfin, le développement social constitue l'un des enjeux du développement durable et a une incidence sur l'ensemble des enjeux de la MRC qui viennent d'être cités.

Du fait de la multiplicité des acteurs qu'il entraîne, plusieurs définitions sont accolées au développement social. Celui-ci est une mouvance dont l'étendue est vaste et dont la nature est bien souvent disparate (Morel, Boisvert, 2005). Cependant, il est possible d'identifier les acteurs principaux et les défis propres à la MRC de Roussillon.

La MRC dispose d'une offre de services diversifiée et de qualité. La ville de Saint-Constant vient d'ailleurs d'être élue meilleure ville au Canada pour s'installer en famille. Cependant, plusieurs constats indiquent des trous de services et certains problèmes liés à l'accès à ces services.

Ces dernières années, la concertation et la collaboration se sont intensifiées au sein de la MRC de Roussillon en ce qui a trait au développement social. Des tables de concertation ont vu le jour (petite enfance, jeunesse, aînés) avec le soutien des organisateurs communautaires (Santé publique) et de programmes tels que Québec en forme et Avenir d'enfants. Le milieu communautaire s'est doté d'une Corporation de développement communautaire (CDC) avec une permanence en mesure de multiplier la capacité d'action des organismes. Cependant certains espaces manquent pour échanger sur les enjeux touchant les jeunes en difficulté. Ainsi, dans l'ensemble de la MRC, le secteur communautaire semble bien développé et possède un réseau avec une expertise reconnue, mais le manque de reconnaissance du rôle social ainsi que le sous-financement des organismes communautaires peuvent fragiliser ce fonctionnement. Enfin, les collaborations se font à divers niveaux, entre les municipalités et les fonctionnaires, entre les organismes jeunesse, entre les écoles et les municipalités, et entre les municipalités elles-mêmes. Il y a donc une tendance vers la collaboration et le partenariat, même si des améliorations seraient souhaitées.

La vie sociale et communautaire, les femmes, le logement, la santé mentale et l'alimentation sont des domaines d'action d'un bon nombre d'organismes. Cependant, les plus jeunes publics, 0-5 ans et 6-12 ans, sont les moins ciblés par les organismes communautaires, incluant le manque de places en services de garde. On remarque également le manque de reconnaissance envers les jeunes de 12-17 ans. Certains besoins sont non comblés, plus particulièrement pour les personnes souffrant de santé mentale (notamment les jeunes), les jeunes en difficulté (déficience, TDAH), les personnes immigrantes, les personnes âgées et les parents d'enfants avec handicaps majeurs. Le soutien à l'extérieur du réseau scolaire est à améliorer plus particulièrement. Globalement, les ressources communautaires et institutionnelles méritent d'être mieux connues de la population. Le territoire compte plusieurs installations, notamment de santé et d'éducation. Concernant le logement, la MRC de Roussillon est un des endroits les plus favorables au Québec pour le logement social, considérant le nombre d'unités.

L'accès à certains services est variable, d'un secteur et d'une municipalité à l'autre, en fonction notamment de la proximité et des heures de service. En effet, on souligne la localisation inadéquate de certains équipements publics comme la salle Polyvalente située à Châteauguay. Certains secteurs n'ont pas d'école secondaire et les élèves doivent se déplacer souvent sur de grandes distances. On constate par ailleurs des difficultés, dans certains cas, d'avoir accès à une alimentation saine en raison du coût, de la distance et de la diversité des produits offerts.

En élaborant sa première politique de développement social, la MRC de Roussillon a misé sur l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens et sur l'encouragement du développement des communautés. Elle découle de la volonté de plusieurs acteurs, tant au niveau local que régional. L'objectif est de soutenir davantage les initiatives du milieu et l'intervention en développement social selon une perspective globale et inclusive.

La MRC de Roussillon est un territoire très contrasté en ce sens qu'elle appartient à la Communauté Métropolitaine Montréalaise, avec des municipalités en zone péri-urbaines, et en même temps, la majeure partie de son territoire est agricole. La MRC connaît donc des enjeux sociaux communs à toutes les MRC du Québec en zone rurale : pauvreté sociale, isolement des aînés, population vieillissante, etc. Sur la MRC coexistent ainsi à la fois des problématiques des territoires péri-urbains et des problématiques des territoires ruraux.

Ensuite, il faut savoir que beaucoup de familles viennent s'installer dans la couronne périurbaine de Montréal. En effet, à Montréal, l'urbanisme s'est beaucoup développé à partir de projets privés et les logements ont été conçus dans un but de rentabilité. Cela a amené à une offre de lots très petits, pas vraiment adaptés pour les familles³, avec des accès à des 5 ½ ou des 6 ½ à des prix très élevés (équivalents aux T4 et T5 en France). Ainsi, les familles n'ont très souvent d'autres choix que de se tourner vers les municipalités en périphérie (rive sud, Laval, Blainville, etc), où les logements sont plus abordables.

Ensuite il existe un clivage au sein de la MRC Roussillon : les municipalités situées aux extrémités de la MRC ont des réalités sociales totalement différentes. Il y a par exemple à Candiac 15% de plus de diplômés et des revenus 20% supérieurs par rapport à Châteauguay. La ville de La Prairie représente quant à elle une poche de pauvreté.

La politique de développement sociale est un enjeu important pour la MRC qui traitait, jusqu'alors, assez peu du social. Cependant, certaines communes ne sont pas réellement engagées à travers le plan d'action pour la politique de développement social. Certains élus pensent en effet que ce n'est pas à l'échelle communale de traiter de la question, d'autant qu'il y a peu de moyens financiers. Le développement social est une politique peu connue, subtile et où les bénéficiaires ne sont pas directement perçus. Il y a donc un consensus politique fragile autour de ces problématiques. L'objectif serait également de faire de la prévention, aussi dans les milieux où tout se passe bien. L'objectif est d'assurer une égalité des chances, un accès à des services et des avantages.

Le rôle de la MRC est de mettre en œuvre des actions que les municipalités hésitent à prendre en charge. Par exemple, la MRC a réalisé une campagne de communication pour la persévérance scolaire.

³ Informations tirées du film documentaire « *A qui appartient Montréal ?* » de Mario Girard, que je suis allée voir au mois de mars

1.3 LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE ROUSSILLON

1.3.1 L'émergence de cette politique au sein du territoire

La MRC a entrepris, avec le soutien de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, d'élaborer sa première Politique de développement social de Roussillon. Cette initiative découle de la volonté des différents acteurs, tant au niveau local que régional, de soutenir davantage les initiatives du milieu et l'intervention en développement social selon une perspective globale et inclusive. Celle-ci a été réalisée au cours de l'année 2015, en contexte d'incertitude et de mouvance des structures de développement locales et régionales québécoises. La démarche s'est construite avec l'appui de plusieurs instances et partenaires intersectoriels impliqués ayant contribué à l'atteinte des objectifs :

- Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux, Montérégie-Ouest
- Commission scolaire des Grandes-Seigneuries,
- Commission scolaire New Frontiers
- Corporation de développement communautaire de Roussillon
- MRC de Roussillon

La Politique de développement social constitue un engagement très significatif des acteurs du territoire comme la formation et la représentativité multisectorielle du comité de pilotage le démontrent. La stratégie de l'élaboration de la Politique a été développée par l'ensemble de ces acteurs. Elle constitue une première phase à la suite de laquelle il y aurait éventuellement le développement d'un plan d'action intersectoriel.

La démarche a été participative avec des consultations auprès des citoyens, des élus et intervenants du milieu, permettant ainsi un partage des constats sur les réalités vécues. Afin de mener cette politique, la MRC de Roussillon s'est dotée d'un Cadre de référence en développement social inspiré du Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale (MRC) de développement social publié en 2014 par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et ses partenaires du Groupe d'innovation en développement social. Il en est ressorti quatre valeurs mises de l'avant :

- La justice sociale
- L'égalité des sexes

-
- L'engagement et la participation citoyenne
 - Le développement durable

Ainsi que des principes :

- Favoriser la participation citoyenne
- Favoriser et soutenir l'*empowerment*
- Favoriser et soutenir la concertation et le partenariat
- Favoriser et soutenir le développement de la communauté
- Favoriser l'harmonisation des politiques territoriales et publiques
- Lutter contre les inégalités sociales et la pauvreté

Des journées de réflexion sur l'avenir de la région Roussillon réunissant des intervenants ainsi que des citoyens ont permis par ailleurs de dégager certains enjeux sociaux :

- Des services de proximité et accessibilité limités
- Des emplois et une économie locale peu développés
- Une faible identité régionale
- Une offre de transport incomplète
- Une participation citoyenne à améliorer
- Une concertation intersectorielle insuffisante
- Un besoin d'inclusion des populations vulnérables.

Les orientations et les enjeux soulevés lors de ces journées de réflexion ont été retravaillés par le Comité territorial pour faire ressortir trois grands axes :

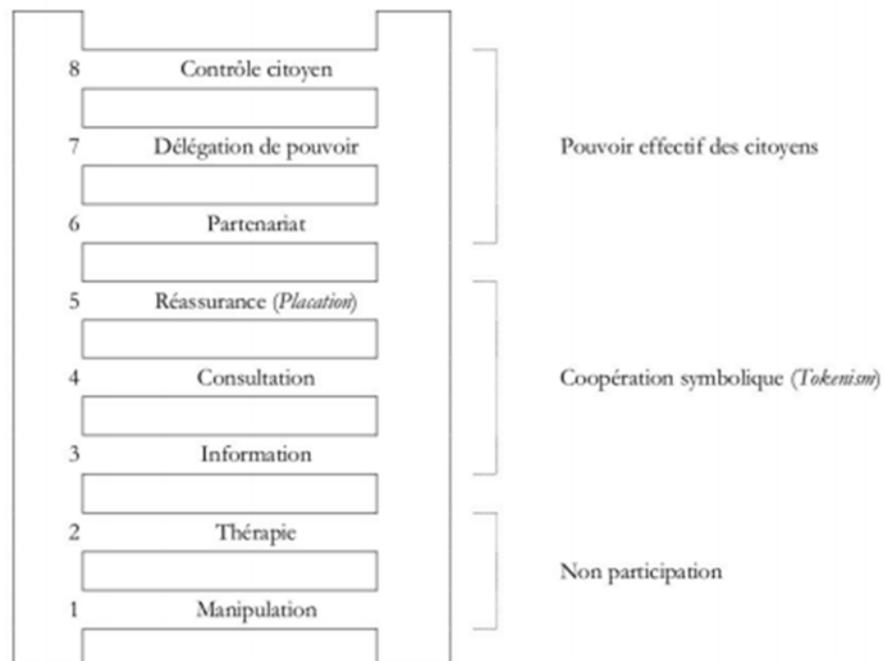
- AXE 1 | MILIEU DE VIE DE QUALITÉ Promouvoir et stimuler le développement de milieux de vie de qualité en s'appuyant et en veillant à préserver les différents atouts du territoire.
- AXE 2 | PARTICIPATION CITOYENNE ET CONCERTATION INTERSECTORIELLE Favoriser la participation citoyenne et la concertation intersectorielle pour le développement social de la région de Roussillon.
- AXE 3 | SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE S'engager collectivement pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Chaque axe comprend entre trois et cinq priorités, divisées en orientations. Chacune de ces orientations vise plusieurs actions, menées par l'une des instances ou partenaires

impliqués dans la politique. C'est donc la MRC, qui, dans le cadre de l'axe 2 et la priorité "Assurer un processus continu de participation citoyenne", se charge de mettre en place des outils de communication et d'alimenter ceux-ci en information.

1.3.2 La participation citoyenne, un atout pour la MRC

Tout d'abord, il est utile de rappeler que les dispositifs de participation citoyenne ont un impact plus ou moins important sur la décision. C'est ce qu'a essayé de démontrer la sociologue Sherry R. Arnstein dans son ouvrage «A ladder of Citizen participation.» (1969) avec un outil d'évaluation de la participation, où sont distingués 8 échelons de la participation, allant de la manipulation au contrôle citoyen. Les niveaux correspondant au pouvoir des citoyens se situent plus haut sur l'échelle, et comprennent des degrés d'influence croissante sur la prise de décision. Les citoyens peuvent nouer des partenariats qui leur permettent de négocier et d'engager des échanges avec les détenteurs traditionnels du pouvoir. Au sommet de l'échelle (qui correspond à la délégation de pouvoir et au contrôle citoyen), les citoyens qui n'ont pas le pouvoir obtiennent la majorité des sièges de décideurs ou les pleins pouvoirs.



Cette échelle d'analyse a inspirée de nombreux chercheurs, elle a permis d'offrir une première grille de lecture des dispositifs de participation citoyenne. Cependant dans un souci de lecture, et d'homogénéité certains auteurs ont regroupés cette échelle, en quatre catégories, représentatives des degrés d'implication du citoyen dans l'action publique.

- Information : Les participants sont informés de ce qui va se passer, de ce qui a été fait et de ce qui sera mis en place mais ils n'auront ni pouvoir de contribution ainsi qu'aucun pouvoir décisionnel.

-
- Consultation : Les participants sont invités à donner leur avis sur le sujet abordé mais n'auront pas de pouvoir dans l'élaboration ni dans les décisions. Il s'agit là d'un simple pouvoir de contribution.
 - Concertation: Les participants, ici, sont invités à faire émerger, dans une logique d'intelligence collective, des idées, de la matière pour co-élaborer un plan d'action. Ce dernier sera soumis à un comité de pilotage pour être validé. Les participants ont donc un pouvoir de contribution et d'élaboration mais n'ont pas de pouvoir décisionnel.
 - Co-décision : Les participants de ce genre de processus ont une relation d'équivalence avec les autorités mandatés. Ils décident ensemble. Ce processus propose différents dispositifs de prise de décision. Dans ce dernier les participants ont en main l'ensemble des pouvoirs relatifs aux prises de décision publiques. C'est à dire, un pouvoir de contribution, un pouvoir d'élaboration et un pouvoir de décision.

La participation citoyenne fait partie intégrante des méthodes pour l'aménagement canadien. Afin d'assurer la pérennité d'un projet, l'habitant est bien souvent mis au cœur du projet. C'est à travers divers outils comme les journées de réflexions mises en place pour la politique de développement social et le SADD de la MRC de Roussillon par exemple que l'on implique le citoyen et qu'il devient acteur de son espace.

Au Canada, l'organisation fédérale du pouvoir garantit plus volontiers l'autonomie des principales provinces, ainsi qu'à l'échelon local, avec les municipalités et surtout de plus en plus des MRC ; mais au-delà de cette imbrication d'instances territoriales, il faut surtout retenir la tradition d'écoute et de consultation des populations. Elle est d'autant plus vive au Québec que cette province a constitué un véritable laboratoire pour la politique d'aménagement du territoire. En effet, les expériences et initiatives stimulant la participation des populations y ont été nombreuses et la spécificité culturelle suscite toujours des débats passionnés, comme en témoigne le référendum de l'automne 1995 (qui invitait les québécois à se prononcer sur la souveraineté du Québec). L'échelon local est donc toujours pris en compte et l'est encore davantage depuis le début des années quatre-vingts dans le cadre d'une politique de décentralisation. Cette forte tradition participative justifie l'importance et l'intensité de la réflexion accordée au développement local. Il s'affirme comme un état d'esprit indissociable de la vitalité des pratiques démocratiques.

La MRC de Roussillon possède un enjeu autour de la participation citoyenne et du besoin de la faciliter par un processus structurant et en respect des instances de gouvernance. Elle doit aujourd'hui faire plus et faire mieux concernant cet enjeu. Ainsi, la MRC évoque « le besoin de doter l'instance régionale (MRC) de moyens et d'outils pouvant faciliter le dialogue et les communications entre les élus, les citoyens, les entreprises et les organismes du milieu. Plus les instances municipales mettront en place des mécanismes assurant la participation d'une variété d'acteurs, et ce, dès la formulation des enjeux, plus la démocratie locale sera forte et porteuse de développement. Les citoyens, entreprises et organismes avancent que leur participation accrue dans le processus fera en sorte que les décisions seront mieux adaptées à leurs réalités, que leur point de vue sera pris en considération et mieux intégré aux solutions. »⁴

Ensuite, une meilleure diffusion de l'information auprès des citoyens et des autres acteurs locaux permet à ces derniers de mieux saisir les enjeux et les impacts sur leur milieu en ce qui concerne les obligations et implications des nouvelles lois, politiques, stratégies, plans, programmes et réorganisations imposés par les paliers supérieurs (comme le gouvernement du Québec et la CMM). Un manque de connaissance face à ces enjeux et impacts nuit : à la capacité des citoyens et autres acteurs à contribuer au développement de Roussillon ; et à leur compréhension face aux décisions prises par les élus.

Ainsi pour la politique de développement social, un nouvel outil de la participation citoyenne est proposé afin de toucher un maximum de citoyens et de rendre la participation plus accessible. C'est l'outil qui est apparu comme la manière la plus simple de mener cette consultation. Une plateforme web où les citoyens donnent leur avis semble être un outil moderne et adapté aux objectifs de cette concertation. De plus, il permettra d'obtenir des résultats rapidement, avec moins de contrainte pour les habitants puisqu'ils pourront participer depuis chez eux. Le numérique serait-il *la* réponse ? C'est en tout cas la promesse ou, pour le moins, l'ambition affichée par les Civic Tech : cet ensemble hétérogène d'initiatives numériques visant la participation citoyenne. Mais ce modèle est souvent remis en question : le numérique améliore-t-il la démocratie participative ?

⁴ NISKA. *Diagnostic territorial du développement durable de la MRC de Roussillon* [en ligne]. (2016)

2 - LA TECHNOLOGIE, UNE SOLUTION POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ?

2.1 COMMENT LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES SONT-ELLES DEVENUES UN ENJEU POUR LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

2.1.1 L'apparition d'un nouvel outil pour la participation citoyenne

Au fil des années, les citoyens ont démontré avec certains évènements ou manifestations (Nuit debout, en France, mouvement des Indignés à Madrid, le printemps érable au Québec⁵), qu'ils étaient capables de s'auto-organiser et de bousculer le système politique grâce à un engagement en faveur de transformer en profondeur les règles de la vie démocratique et la société. Ces mouvements peuvent être traversés par diverses intentions mais consistent souvent dans le souhait d'obtenir une démocratie directe et permanente et que la politique doit être quelque chose d'ouvert et accessible à tous et que la participation devrait être un droit. L'Islande est un bon exemple de l'utilisation d'un nouvel outil pour l'organisation politique : en 2011 les citoyens ont en effet manifesté dans la rue et obtenu la chute du gouvernement. Suite à cela, elle a dû s'organiser et élaborer la nouvelle Constitution du pays. Celle-ci s'est réalisée grâce à la constitution d'une assemblée citoyenne tirée au sort et des contributions massives rendues accessibles par l'usage d'internet et des réseaux sociaux. C'est notamment lors de ce mouvement que le numérique est devenu un moyen de solliciter le plus grand nombre de personnes et de collecter des avis.

Le numérique est donc devenu un moyen de donner son avis mais aussi, en parallèle, un moyen d'agir. Les logiciels et le big data commencent à être perçus comme d'incroyables leviers pour le développement social⁶. En 2009 aux Etats Unis, Code for America rassemble des bénévoles qui conçoivent des outils et des applications qui corrigent les défauts ainsi

⁵ La grève étudiante québécoise de 2012, la plus longue et la plus imposante de l'histoire du Québec et du Canada, est principalement une réponse à l'augmentation projetée des droits de scolarité universitaires pour la période 2012 à 2017 dans le budget provincial 2012-2013 du gouvernement du Parti libéral de Jean Charest.

⁶ Source : bayesimpact.org

que les défaillances des services publics. Ce dispositif porte un engagement civique, tout comme une autre start-up franco-américaine, Bob Emploi, qui est une entreprise technologique à but non lucratif qui conçoit des services sociaux en s'appuyant sur le big data. Deux motivations apparaissent ainsi avec ces nouveaux outils de l'ère du big data : participer et avoir un impact. Ce processus sous-tend au mouvement de l'OpenGov ou « démocratie ouverte », qui se base sur trois principes : la transparence, la participation et la collaboration.

Ainsi, le numérique aujourd'hui a un impact sur beaucoup de domaines : l'éducation, le travail et aussi la manière dont on s'engage et on fait de la politique. Les Civic Tech sont toutes les technologies numériques qui permettent cet engagement, en tant que citoyen. Elles regroupent tous les sites web et applications dont la vocation est « d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité de la démocratie, en renouvelant les formes d'engagement des citoyens » (Mabi, 2017) et portent la promesse d'une démocratie ouverte, participative, dans laquelle chaque individu a la possibilité de s'exprimer et d'être entendu. A l'échelle internationale, la France est considérée comme un pays précurseur avec de nombreuses initiatives. Depuis l'apparition de ce concept en 2011, de nombreuses définitions circulent, ainsi que différents périmètres ayant une approche plus ou moins large de ce qui relève de la Civic Tech ou non. Leur classification dépend donc de certaines institutions ou certaines personnes.

Le périmètre des Civic Tech est difficile à établir et fait débat tant les sites et les applications qui s'en revendiquent sont hétérogènes. Il s'agit donc de présenter plusieurs types de classements selon certaines personnes ou certaines fondations. Tout d'abord, il faut savoir qu'en France, une cinquantaine d'outils relèvent de cette appellation aujourd'hui, selon le décompte du secrétariat d'Etat au Numérique donné à l'occasion du premier forum français des Civic Tech.⁷

Dès 2013, deux thématiques ont été identifiées dans un rapport de la Knight Foundation, « The Emergence of Civic Tech: Investments in a Growing Field », regroupant plusieurs types d'activité :

Politique de transparence : elle s'appuie sur trois piliers politiques majeurs : la transparence

⁷ <https://www.alternatives-economiques.fr/civic-tech-veulent-soigner-democratie/00078469>

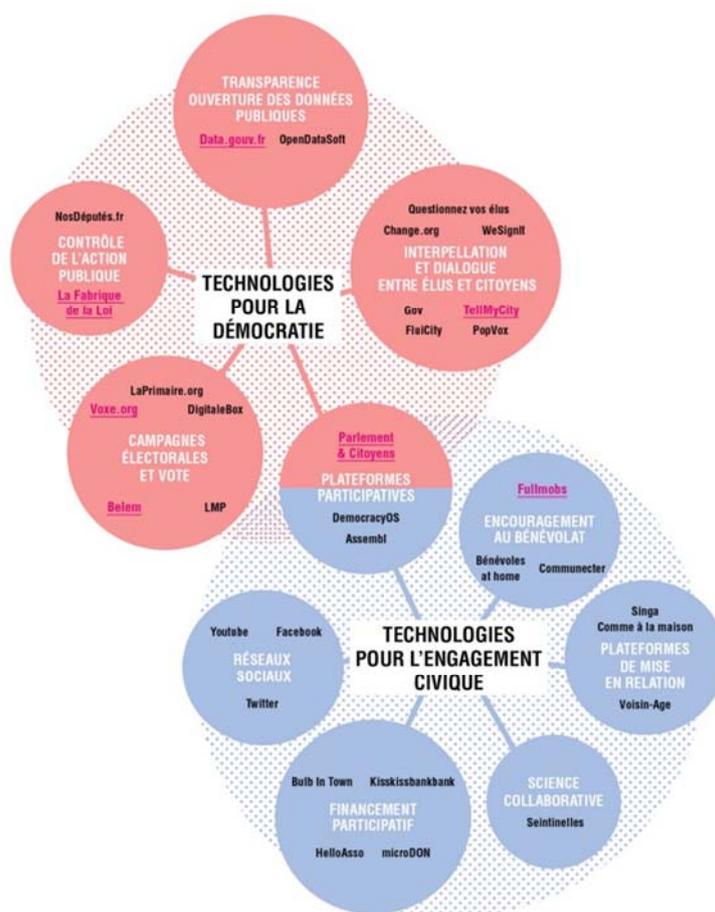
de l'action publique, la collaboration entre les agences gouvernementales et la participation des citoyens. L'objectif est d'améliorer l'efficacité de l'action publique en mettant les données issues de l'activité de l'administration à disposition et en favorisant leur réutilisation par de nouveaux services via des applications numériques.

Action citoyenne : ce sont les outils qui facilitent l'échange et la coopération des citoyens en vue de résoudre certains problèmes locaux : financement participatif d'activités citoyennes (Civic Crowdfunding), organisation d'initiatives citoyennes (Community Organizing), production participative (Information Crowdsourcing), échanges entre voisins (Neighborhood Forums) ; la Knight Foundation inclut également l'économie du partage (Peer-to-Peer Sharing) pouvant englober des entreprises telles que Uber, Lyft et Airbnb, ce qui peut être contestable puisque ces entreprises existent moins pour l'intérêt général que pour le profit. Cette distinction proposée par la Knight Foundation est fortement ancrée dans la culture anglo-américaine et mobilise implicitement une conception de la société civile comme organisée et structurée autour de préoccupations communautaires. Elle néglige certains aspects de l'activité démocratique, notamment sur les plans institutionnel et partisan où les outils numériques sont pourtant très largement mobilisés.

Figure 2 - Typologie proposée par le Secrétariat au Numérique français

En 2016, alors que le mouvement des civic tech se développe en France, le Secrétariat d'État au Numérique propose une nouvelle classification, également organisée autour de deux grands axes. Une première catégorie rassemble les « technologies pour la démocratie », c'est-à-dire les initiatives œuvrant dans le champ institutionnel. On y trouve aussi bien les outils de campagne électorale que développe par exemple le cabinet Liegey Muller et Pons (LMP), que ceux qui permettent de signaler des dysfonctionnements de voirie (Tellmycity) ou d'interpeller des élus par des pétitions (change.org). La seconde catégorie, les « technologies pour l'engagement civique », se rapproche des « services communautaires » de la précédente classification.

CARTOGRAPHIE DE LA TECH CIVIQUE EN FRANCE



Cette cartographie non exhaustive mentionne à titre d'exemple certaines initiatives ou technologies parmi les plus représentatives, choisies en fonction de leur nombre d'utilisateurs, de bénévoles ou de salariés.

Les initiatives soulignées sont celles des participants au mardigital CivicTech organisé le 24 mai 2016 par le Secrétariat d'État au numérique à l'Assemblée nationale.

Illustration 7 : Schéma de classification des Civic Tech en France, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, mai 2016

Elle comprend aussi bien les réseaux sociaux tels que Facebook ou Twitter que des plateformes de financements participatifs. Même si il faut reconnaître que les réseaux sociaux aident les groupes constitués à communiquer (entre eux et vers l'extérieur), il est problématique de les mettre sur le même plan que des associations de lutte pour la transparence par exemple. Cette classification est aussi problématique pour Valentin Chaput⁸. Pour lui la définition des Civic Tech se rapproche de celle de Clément Mabi et du triptyque qui fonde l'OpenGov, soit des technologies au service du citoyen, qui renforcent son engagement, sa participation démocratique et la transparence des gouvernements. Ainsi, les médias d'actualité, les sites de financement participatif, la communication à vocation commerciale ou les formulaires Doodle⁹ qui permettent pourtant de choisir une date de rendez-vous de manière démocratique ne doivent pas être considérés selon lui comme relevant de la Civic Tech.

2.1.2 Classer les Civic Tech : un exercice délicat. Présentation des trois familles de Civic Tech de Clément Mabi

Une autre classification, issue des travaux de recherche de Clément Mabi⁹, aide à y voir plus clair. Selon lui, les Civic Tech peuvent se classer en trois grandes familles :

- La première de ces familles prolonge le projet de la démocratie participative qui a été enclenché il y a une vingtaine d'années notamment avec la mise en place des nombreux conseils de quartiers par les mairies, des débats publics, etc. Cette famille de Civic Tech est donc dans une logique d'accompagnement de la démocratie, dans le but de mieux « faire démocratie ». Ses acteurs cherchent à faire participer les citoyens, à les faire s'exprimer et s'intéresser à la vie politique, sociale et aux décisions qui les concernent. L'objectif est de rendre la participation plus simple et accessible et de rendre possible un vote par distance. Flucity invite les citoyens à donner leur avis ou à commenter les projets de leur maire. City2Gether est une application mobile « qui remet le citoyen au cœur de l'écosystème en simplifiant les échanges avec les élus et

⁸ Cofondateur d'Open Source Politics, acteur de la civic tech open source

⁹ Clément Mabi, "Citoyen hacker", *La Vie des idées*, mai 2017

les collectivités ». Cette première famille utilise donc le numérique pour mieux inclure les citoyens dans la vie démocratique sans pour autant remettre en cause le fonctionnement du système. C'est une logique de collaboration avec les institutions afin d'aller plus loin dans la démocratie, sans en transformer ses finalités sociales.

- La deuxième famille est celle des « hackers » du système actuel. Ces initiatives tentent de « hacker » le fonctionnement actuel de la démocratie afin de le modifier, tout en « jouant le jeu » des institutions afin de les faire évoluer de l'intérieur. Par exemple, c'est ce que font ceux qui montent les « primaires citoyennes » face aux partis traditionnels. LaPrimaire.org a organisé le choix d'un.e candidat.e de la société civile pour pouvoir se présenter aux élections présidentielles. Une candidate a été élue après un long processus démocratique sur Internet mais n'a pas réussi à obtenir les 500 signatures. Une autre organisation comme celle de #MaVoix, s'est organisée pour proposer une expérimentation démocratique à l'occasion des législatives de juin 2017. L'objectif étant, selon eux, de « hacker » l'Assemblée Nationale en faisant élire des citoyens volontaires, formés et tirés au sort qui voteront pendant 5 ans sur toutes les lois comme leurs électeurs le décideront. Ces initiatives ont pour le moment un impact limité mais ont pour mérite d'inviter le citoyen à considérer de manière critique le fonctionnement de la démocratie participative.

- Enfin la troisième famille se positionne en contre-pouvoir. Cette famille comprend les acteurs qui se servent des outils numériques pour surveiller et contrôler le travail des institutions et des gouvernants. La plateforme NosDéputés.fr par exemple est un « observatoire citoyen de l'activité parlementaire » qui surveille la présence, les votes et les interventions des députés. Ensuite il y a toutes les plateformes d'intelligence collective et de débat qui s'appuient sur des logiciels libres où le principe est d'enrichir ces outils grâce à la multitude de participants.

Ces trois familles ne cohabitent pas avec la même intensité. La première famille, d'accompagnement prend en effet une place très importante et s'institutionnalise au nom de la participation citoyenne.

Le chercheur croise ensuite ces 3 familles avec deux axes de positionnement où deux projets différents s'opposent. Il distingue d'abord les Civic Tech en fonction de leurs objectifs (améliorer le fonctionnement de la démocratie institutionnelle ou en changer la nature) et en fonction de leurs relations avec les pouvoirs en place (soit elles collaborent et coopèrent avec eux, soit elles contribuent à faire émerger des contre-pouvoirs). Il résume ceci dans le graphe ci-dessous :

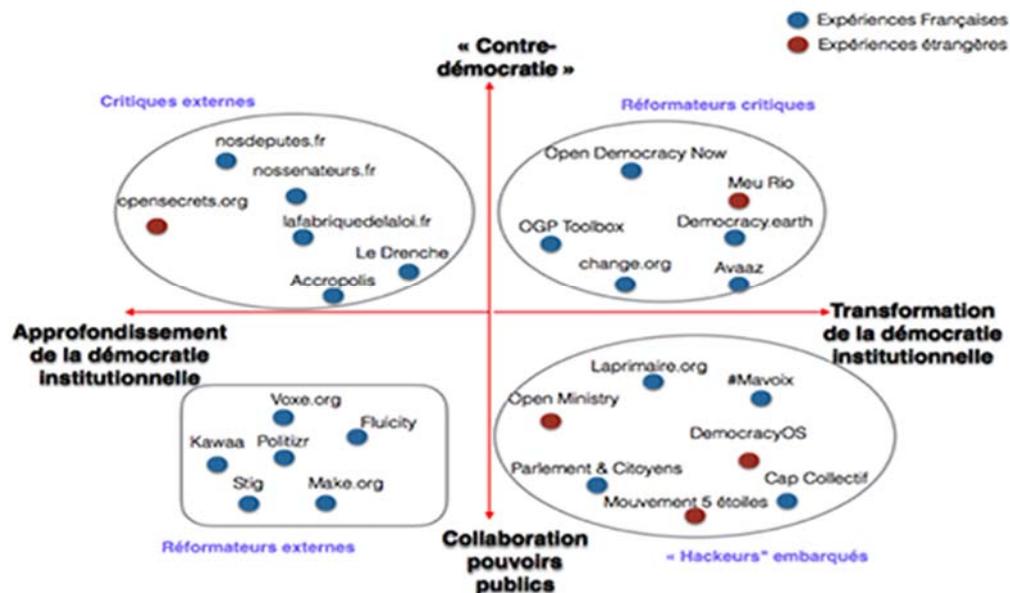


Illustration 8 : Cartographie et typologie des *Civic Tech*, tirées de l'article de Clément Mabi pour La vie des idées «Citoyen hackeur».

Open source contre Civic business

Lawrence Lessig rappelait dès 1999 qu'internet ne devait pas être considéré comme un espace en dehors de toute logique de régulation, dans la mesure où dans un environnement numérique les normes sociales et les règles d'interaction sont incorporées dans la technique. Ainsi, celui qui configure l'architecture technique structure également les relations de pouvoir qu'il instaure avec les usagers. Les Civic Tech n'échappent pas à cette règle.

Les principes de transparence et de collaboration qui sont portés par les démarches de gouvernement ouvert se déclinent concrètement dans le domaine du code informatique. Pour nombre de promoteurs des technologies citoyennes, il y a une contradiction entre la commercialisation d'un logiciel propriétaire et l'exigence démocratique de transparence et de non-lucrativité. Un logiciel est libre et open source lorsque le code source qui le fait fonctionner est accessible sur un répertoire public et régi par un ensemble de licences reconnues internationalement, prévoyant les modalités d'exploitation et de réutilisation de ces biens communs numériques. C'est le combat de certains acteurs de la Civic Tech comme Open Source Politics, Democracy OS ou Decidim. Le problème c'est que la France ne s'est pas vraiment engagée dans le soutien à ces logiciels libres, ce qui a eu comme conséquence un plus fort développement de logiciels propriétaires.

Beaucoup des acteurs des Civic Tech s'inscrivent dans le modèle entrepreneurial et prennent la démocratie comme un marché. Issus du monde des nouvelles technologies et de l'entrepreneuriat, très sensibles au discours startup, ils la traitent comme un champ concurrentiel où chaque outil est présenté comme « la » solution aux problèmes de la démocratie. L'idéal de *l'empowerment* devient chez eux un discours de marketing, se donnant comme objectif la transformation de la démocratie par de nouvelles formes d'implications, plus collaboratives. Il s'agit d'équiper techniquement le citoyen pour le rendre plus compétent. Or, cette vision centrée sur les pratiques se heurte de plein fouet à la question du projet politique et des valeurs mobilisées par les acteurs : « faire faire autrement » ne suffit pas à « faire penser autrement »¹⁰. Ainsi, nombreux acteurs se définissent comme appartenant aux Civic Tech alors qu'ils exploitent des logiciels propriétaires dont le véritable enjeu n'est pas de donner du pouvoir de participation et d'action au citoyen », souligne Valentin Chaput.

2.1.3 Les technologies au service de l'engagement citoyen

Les outils numériques portent avec eux l'espoir de remédier à notre démocratie malade et à la triple crise que traverse aujourd'hui la démocratie représentative française : une crise d'efficacité des politiques publiques, une crise de légitimité des lois produites, et enfin une crise de confiance des citoyens envers les acteurs politiques. Ce mouvement ne

¹⁰ <http://www.laviedesidees.fr/Citoyen-hackeur.html>

concerne pas que la France. Toutes les démocraties occidentales connaissent cette évolution combinant une lente érosion de la participation électorale et l'émergence rapide de mouvements contestataires.

En effet, les formes institutionnalisées de démocratie participative se sont essouffées. Pour Armel Le Coz, cofondateur du collectif Démocratie Ouverte, la démocratie participative traditionnelle souffre du syndrome "TLM", qui signifie que l'on y voit "toujours les mêmes". Toujours les mêmes riverains, toujours les mêmes parents d'élèves, toujours les mêmes associations et toujours les mêmes retraités qui donnent un peu de leur temps. Les Civic Tech peuvent répondre à cette problématique en élargissant ces cercles et en essayant de toucher les publics qui sont habituellement peu représentés et peu sollicités dans les réunions de quartier ou d'autres formes de participation officielle tels que les jeunes, les parents, les urbains actifs, les créateurs d'entreprises, etc.

Pour Clément Mabi, les Civic Tech répondent à une demande de plus d'horizontalité et de capacité d'expression de la part des citoyens. Cette capacité à s'exprimer est un enjeu essentiel en démocratie. Ensuite, elles viennent équiper les citoyens qui réclament certains principes, comme la transparence par exemple. Aujourd'hui, une grande majorité des citoyens s'exprime en permanence sur les réseaux sociaux ainsi que dans les forums sur toute sorte de sujets. Les outils de la Civic Tech permettent d'organiser ces expressions citoyennes, de les canaliser et de les rendre utiles auprès des édiles, soit pour les aider, les interpeller ou bien faire pression sur eux. Ainsi, tout le monde a la possibilité de s'exprimer : « Ce que permet le numérique, c'est la démocratie permanente. C'est plus qu'un rendez-vous électoral tous les cinq ans. C'est le fait de rendre des comptes à nos concitoyens de manière systématique et transparente. », déclarait Axelle Lemaire, secrétaire d'État, lors de la 13^e édition du Jeudigital à l'Assemblée nationale, sur le thème de la « Tech civique ».

Par ailleurs, Mobilisons Montréal, qui est un organisme sans but lucratif (OSBL) encourageant l'entrepreneuriat local et l'innovation en plaçant le citoyen au cœur des actions du développement, voit l'adoption du numérique comme une nécessité. Il recommande à la ville de Montréal, pour sa politique de développement social, de « miser sur les plateformes numériques pour mobiliser et impliquer massivement les citoyens et les citoyennes de Montréal au-delà des personnes déjà mobilisées et engagées dans les réseaux traditionnels existants (jeunes, nouveaux résident(e)s dans les quartiers, immigrant(es), etc) »¹¹.

Un exemple au Canada est porté par Open North/Nord ouvert (fondé en 2011), qui est le principal organisme sans but lucratif du Canada spécialisé dans les données ouvertes, les gouvernements ouverts, la participation communautaire, les villes intelligentes et la technologie civique. Il a développé un outil simple : des simulations budgétaires permettant de mesurer l'impact budgétaire de choix politiques qui tiennent à cœur des citoyens tel que le ramassage des ordures, le recrutement de policiers municipaux ou la construction d'une piscine. C'est un outil de médiation qui aide les citoyens à comprendre des données complexes. Budget Citoyen qui est l'un de ces dispositifs et qui est utilisé par plus de quatre-vingt municipalités nord-américaines, qui permet aussi de recueillir des avis et il a été observé des taux de participation plus importants. Les gens se sentent concernés et la confiance est regagnée, sachant que l'argent public est une question souvent épineuse et pas toujours traitée avec beaucoup de transparence.

¹¹ MOBILISONS MONTREAL. *Pour un nouveau partenariat public-citoyen permettant un développement social équitable et durable* [en ligne]. (2017). Mémoire rédigé dans le cadre de la consultation « Montréal de tous les possibles – Vers une politique de développement social ». Disponible sur : <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_MOBILISONSMTL_20170111.PDF>

2.2 ANALYSE DE L'IMPACT RÉEL DES CIVIC TECH

2.2.1 De nouveaux outils ou un nouvel âge démocratique ?

Certains élus se montrent inquiets de l'apparition soudaine de ces multiples outils et plateformes. En effet, ceux-ci peuvent être perçus comme la mise en place d'un mouvement individualiste qui privilégierait les réactions instantanées, non fondées et fragilisant l'intérêt général. D'autres au contraire, y voient un moyen d'amener aux citoyens une nouvelle forme de participation.

Dans tous les cas, l'usage du numérique aujourd'hui montre qu'il est possible d'exprimer un avis de manière immédiate et parcellaire, de faire connaître un coup de cœur ou de formuler une proposition sur un coup de tête. Les citoyens ont trouvé dans les réseaux sociaux et les forums des espaces d'expression que la démocratie, même participative, ne serait pas en mesure de leur offrir. Ils peuvent donner un avis, ou faire savoir qu'ils sont d'accord ou non avec d'autres personnes (j'aime, j'aime pas). Ce système de « like » est d'ailleurs repris par de nombreuses plateformes citoyennes, ce qui permet aux personnes qui ont plus de mal à organiser leurs idées, de s'exprimer quand même. Il est possible pour tout le monde, de lancer un billet sur les réseaux afin qu'il puisse être lu et entendu. Ces formats-là ont été facilement et rapidement adoptés car ils sont simples, rapides, peu engageants et peuvent toucher un grand nombre de personnes en très peu de temps si des images ou un bon mot ont su faire mouche.

Les Civic Tech, elles, sont à même de collecter ces avis et cette richesse d'informations ou d'idées, et de mobiliser une partie de la population qui se sent exclue aux processus démocratiques existants. Pour certains cet outil pourra marquer une disruption totale, avec une participation accrue, une relation directe aux élus et des pratiques nouvelles, tandis que pour d'autres tout ceci n'est qu'un gadget futile et de la poudre aux yeux. Mais, contrairement à ce qui peut être pensé, il existe déjà de nombreux espaces d'expression. La France fut même à la pointe de certaines innovations fin 1970. Ont été alors inventés et expérimentés plusieurs formes de conseils de quartier, de conseils de jeunes ou d'anciens, qui incluaient des processus autogérés qui ont par la suite été codifiés puis rendus obligatoires. Ainsi, la consultation, la concertation, la co-construction et la co-élaboration ne sont ni de nouveaux concepts, ni de nouvelles pratiques.

Par ailleurs, il a été prouvé, grâce à l'audience des plateformes, que les Civic Tech touchent effectivement de nouveaux profils. Cependant, ceux-ci ne représentent pas non plus toute la population. Car les acteurs des Civic Tech sont des personnes jeunes, urbaines et des entrepreneurs. Ils mettent en place des outils qui, de manière inconsciente ou non, s'adressent plus à des personnes semblables, puisque le fait de télécharger une application pour dialoguer avec des élus par exemple n'est pas un mode opératoire très répandu. Tout comme le fait de se déplacer à une réunion publique. Cependant, il semblerait que les utilisateurs du premier ne sont pas les participants du second et que deux syndromes « TLM » s'additionnent. Ainsi, les Civic Tech seraient un moyen de mobiliser des personnes qui autrement resteraient à distance de la chose publique, mais elles ne doivent pas se substituer aux autres dispositifs de la concertation citoyenne.

Il reviendrait donc aux services publics et aux pouvoirs locaux d'en évaluer l'importance et de voir s'il serait possible d'intégrer d'autres usages dans les voies possibles d'accès à la participation démocratique. Ainsi, il est possible que des consultations citoyennes directes complètent l'avis de conseils de quartiers et que des outils de communication numériques complètent les voies habituelles de saisine des services publics.

Si le discours des acteurs des politiques publiques pour légitimer leur action vise la modernisation des services, mais aussi le développement d'une démocratie en ligne, cette dernière étant supposée contribuer à combler le déficit démocratique, il est permis de se questionner sur les incidences réelles de ce phénomène.

2.2.2 L'impact des Civic Tech sur l'organisation politique : un fossé entre ses promesses et la réalité du terrain

Tout d'abord, les Civic Tech sont un outil récent et d'une manière générale, leur impact reste encore difficile à évaluer. De même, les conséquences qu'ont les Civic Tech sur l'organisation politique sont relatives. Clément Mabi a tenté d'analyser cet impact grâce à des exemples repris en fonction de son classement par familles. Lors de son interview fin novembre 2016, au Liberté LivingLab¹², il mène une analyse critique du fossé entre leurs promesses et la réalité du terrain.

¹² Espace de coworking et lieu événementiel symbolique des civic tech. Interview disponible au lien suivant : http://www.culturemobile.net/system/files/pdf/culture_mobile_visions_clement_mabi.pdf

En premier lieu, toutes les Civic Tech de la première famille, qui implémentent ou complètent les dispositifs de démocratie participative existants, sont exposées au risque d'être récupérées par le système. En fait, il est trop souvent proposé aux citoyens de participer sans que cela puisse déranger ceux qui décident. Il est demandé aux citoyens de leur temps pour participer et s'ils se rendent compte que leurs avis ne sont pas écoutés, ceci aura pour effet de renforcer les inégalités et la défiance vis à vis des dirigeants. Le risque est que ces applications soient les plus visibles car demandées et soutenues par les institutions publiques (collectivités, État, etc) et que leur discours d'émancipation des citoyens ne soit au final qu'un masque renforçant la position des élus et des institutions traditionnelles qui gardent le monopole de la participation, de ses modalités, de ses objectifs, de la divulgation et de l'utilisation de ses résultats. L'augmentation de la capacité d'agir des citoyens pourrait en fait cacher l'instauration d'une nouvelle forme de contrôle. C'est un point essentiel à retenir pour le projet de la MRC : un retour aux citoyens et une analyse de leurs contributions sont obligatoire.

Prenons l'exemple d'un outil utilisé auprès des internautes entre le 26 septembre et le 18 octobre 2015 pour « La loi pour une République Numérique », promulguée un an plus tard, le 7 octobre 2016, qui est un outil de co-construction des lois via une plateforme en ligne. L'expérience a été novatrice, pédagogique, tant pour les citoyens que pour l'administration et les politiques en permettant un nouveau type de collaboration entre les gouvernants et les gouvernés. Cependant, cet outil ne constitue par une révolution comme il le prétend, mais simplement une avancée. Car ce sont les députés et les sénateurs au final qui choisissent de valider et qui gardent donc le total contrôle du processus. Ainsi, les citoyens n'ont pas vraiment la possibilité de peser sur les décisions politiques via ces démarches. La participation est ici une simple validation supplémentaire aux décisions des élus et prolonge des outils consultatifs. Le risque est que ce type de participation soit institutionnalisé au détriment d'autres types de Civic Tech qui auraient des objectifs de transformation sociale bien plus forts.

Un autre exemple est celui que le candidat à l'élection présidentielle Benoît Hamon a mis en place. Il s'agit d'un Conseil citoyen qui s'est construit selon un processus qu'il est possible de qualifier de démocratique : lancement d'une plateforme de participation en

ligne le 22 février 2017 ; recueil des contributions, qui auraient été d'après le document officiel de ce Conseil citoyen «plus de 26 000», puis vote («plus de 81 000») ; tirage au sort de 21 femmes et 21 hommes, le 3 mars, pour travailler sur ce socle ; réunions de travail de ces 42 citoyens avec l'aide d'experts de l'équipe de campagne pour finaliser une série de propositions ; et enfin appropriation par le candidat d'un nombre non négligeable d'entre elles, par exemple pour l'abrogation du délit de solidarité ou la mise en place d'un « congé de campagne » pour les citoyens. Cependant, en analysant le résultat, celui-ci est proche du précédent puisque la décision finale revient là encore à l'homme politique seul et non aux citoyens. La démarche reste très intéressante et démontre la volonté d'un acteur du monde politique de transformer les pratiques de celui-ci. Ce projet a été porté par deux actifs dans le monde des Civic Tech et ont publié en 2016 *Le coup d'État citoyen, ces initiatives qui réinventent la démocratie* (La Découverte). Il rassemble de nombreuses idées et pratiques à travers le monde, notamment numériques, de réinvention de la démocratie. Ils font également partie de l'association Démocratie ouverte, qui se veut un collectif de transition démocratique « pour gagner en pouvoir d'agir, mieux décider ensemble et mettre à jour nos systèmes politiques ». Ce projet a également eu peu de portée puisque Benoît Hamon, qui souhaitait ce conseil citoyen aux côtés de son gouvernement, n'a pas été élu.

Ensuite, des projets comme la Maison des citoyens (« un mouvement citoyen rassembleur pour ne plus subir l'appareil décisionnaire vertical ») ou Laprimaire.org (cité plus haut) concernent la deuxième famille, qui souhaite « hacker » le système, mais n'ont pas réussi à obtenir un nombre de parrainages suffisant. Peut-être que leur pari aurait pu marcher s'ils avaient pu se présenter, mais rentrer dans le système pour ensuite le réformer est une technique qui n'a jamais vraiment fait ses preuves. Clément Mabi résume :

Chacune à leur façon, les trois familles font avancer un tant soit peu les enjeux de démocratie, ne serait-ce qu'indirectement, par la mobilisation de certains citoyens, jeunes pour beaucoup. La troisième famille est juste celle qui propose la vision la plus ambitieuse d'usage du numérique, qui correspond le mieux à l'ADN de ses technologies.

En effet, celle-ci dépend moins du système politique en tant que tel car ses « activistes » se positionnent à sa périphérie et s'interrogent sur leur capacité à peser sur le débat public, à intervenir sur le fonctionnement des institutions mais sans en prendre le contrôle direct. La manière dont se construisent et fonctionnent les technologies semble prometteuse pour cette famille de Civic Tech.

Les usages autour de l'amélioration de la démocratie sont en effet indissociables du design des technologies. En reprenant Lawrence Lessig et sa formule « Code Is Law », il faut voir que les choix techniques ont une double portée, à la fois symbolique et opérationnelle. La façon dont les plateformes sont agencées contraint, encadre et incite un certain type d'actions et co-détermine donc les pratiques : elles rendent compte de la « mise en technologie » d'un projet politique, pour reprendre l'expression de Romain Badouard¹³.

2.2.3 Un outil qui connaît des limites et un succès mitigé

L'apparition des Civic Tech ne doit pas faire oublier que tout le monde n'a pas le même accès aux outils numériques. En effet, la participation des publics apparaît largement conditionnée par deux types de fossés numériques distincts : une inégalité dans l'accès aux équipements nécessaires à la participation numérique et une inégalité quant à la maîtrise des outils numériques. Il est important que même aujourd'hui les acteurs du territoire prennent ces fractures numériques en compte lors du déploiement de plateformes citoyennes et qu'ils prennent des mesures pour y faire face.

Concernant le succès des Civic Tech, il est aujourd'hui difficile d'établir un premier bilan de cet outil, comme le soulignait Stéphanie Wojcik, maître de conférence en science de l'information et de la communication lors d'un séminaire en 2017 sur le débat : « Le numérique transforme-t-il la participation citoyenne ? »

On peut parler de succès vu l'engouement et l'intérêt que suscite le mouvement des Civic Tech auprès des responsables politiques. Et il y a moins de succès en termes d'impact sur les décisions car il est trop tôt, tout simplement. On ne peut pas déterminer l'impact de toutes ces initiatives foisonnantes, qui n'ont pas toutes le même objectif, sur le processus démocratique

¹³ Romain Badouard, « La mise en technologie des projets politiques. Une approche « orientée design » de la participation en ligne », *Participations*, 2014/1 (N° 8), p. 31-54. URL : <https://www.cairn.info/revue-participations-2014-1-page-31.htm>

Il est possible pourtant d'affirmer que certaines initiatives ont rencontré un relatif succès. Par exemple, en 2016, plus de 100 000 habitants ont pris part au vote du budget participatif de Paris pour décider de la répartition de 500 millions d'euros (5 % du budget de la ville) sur la période 2014-2018. La mairie de Paris avait voulu encourager la participation des habitants des quartiers populaires au vote du budget participatif et a donc mis à disposition des bulletins papier et des urnes dans des services sociaux de la ville ou dans les mairies d'arrondissement ; elle a aussi rencontré ces habitants dans les conseils de quartier. Résultat : toutes les classes d'âge ont été représentées et 13 000 habitants des quartiers populaires ont participé (15 % des participants adultes). Ce montant et le nombre de participants en font le plus important dispositif de budget participatif au monde.



Illustration 9 : Calendrier du budget participatif de Paris. Site de la mairie de Paris, 2016

De son côté, la consultation citoyenne sur le projet de loi République numérique, portée par Axelle Lemaire, a réuni 21 300 personnes en 2015, lesquelles ont déposé plus de 8 500 contributions. Cela a abouti notamment à l'ajout dans la loi d'un article qui différencie désormais clairement les compétitions de jeux vidéo des jeux d'argent en ligne. Ce que l'on peut affirmer, c'est que ces projets auraient eu beaucoup moins de succès sans l'usage banalisé des outils numériques.

Les citoyens eux, ont un sentiment positif en ce qui concerne la participation en ligne, car l'investissement y est moins lourd qu'avec la participation citoyenne traditionnelle. Le processus de participation est beaucoup moins restrictif avec la

plateforme : pas besoin d'être à un certain endroit à un certain moment pour pouvoir contribuer et cela n'implique aucun engagement sur le long terme. Cependant, la Civic Tech est souvent vue comme une solution en soi, et on en demanderait « trop » au numérique. Clément Mabi évoque : « On ne saurait confier au numérique à lui seul le soin de changer la démocratie. » Comme la télévision avant lui, le numérique suscite un discours disruptif, « une promesse de changement radical », mais n'est à la base qu'un outil.

En effet, l'*empowerement* des citoyens, la montée en compétence inscrite dans un projet politique de transformation sociale, passe par une éducation aux capacités d'agir et doit être couplée à une réflexion sur les valeurs que portent les actions proposées. L'usage doit être inscrit dans un contexte, dans un champ de valeurs, dans un combat idéologique. Une autre limite que l'on a déjà abordé, est que les utilisateurs de ces outils sont plutôt des CSP+ (des catégories socioprofessionnelles supérieures), urbains. Les acteurs des Civic Tech ont souvent conscience du problème et tentent d'y remédier, par exemple en faisant varier les supports, comme l'a fait la mairie de Paris pour son budget participatif.

Ainsi, le numérique n'est pas démocratique en soi. Sa simple utilisation ne saurait suffire à gérer magiquement les enjeux démocratiques essentiels, bien au contraire. En lui accordant une confiance aveugle, on ouvre la porte à une perte de souveraineté et de contrôle démocratique. Il faut également s'assurer du respect de la diversité et de la représentativité des participants ainsi que du respect des besoins particuliers de certains groupes sous-représentés. Dans leur dimension consultative, les Civic Tech peuvent être réellement utiles pour surmonter la défiance des citoyens à l'encontre des décideurs politiques. Il n'en reste pas moins que, comme outil de mobilisation et d'information, les Civic Tech permettent de rendre visible un enjeu ou d'obtenir un résultat précis.

Ce travail approfondi de recherche sur les Civic Tech a été un préalable à la mission qui m'a été confiée par la MRC de Roussillon : mettre en place une plateforme de participation citoyenne en lien avec la politique de développement social du territoire. Cette plateforme permet de proposer un projet concret qui peut être mise en œuvre rapidement en lien avec l'enjeu de l'implication citoyenne, qui est un enjeu primordial et est au cœur du processus de cette consultation sur la politique de développement social.



3 - MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

Ma mission de stage a consisté à préparer le terrain pour la mise en place de la plateforme citoyenne pour la politique de développement sociale de Roussillon et à donner des orientations pour la suite, à savoir le temps après la mise en place de la plateforme. J'ai ainsi choisi de réaliser un document qui servirait d'outil et de guide à la mise en place de cette plateforme. Il détaille tous les préalables nécessaires à la mise en place d'une plateforme et ce travail est issu de mes recherches qui viennent d'être présentées et de recherches concernant les recommandations pour la mise en place d'une Civic Tech. Cette troisième partie de mon mémoire est donc plus une mise en pratique de la partie théorique où j'exposerai premièrement la méthode et les préalables, puis les exemples de dispositifs et enfin les difficultés auxquelles j'ai dû faire face durant cette mission de stage. Les deux premières parties reprennent l'outil que j'ai réalisé et remis à la MRC de Roussillon à la fin de mon stage.

3.1 PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

3.1.1 Les objectifs et enjeux de la plateforme

La première chose à faire lorsque l'on souhaite mettre en place une Civic Tech, il faut au préalable définir ce à quoi va servir l'outil et pour quels utilisateurs il sera fait. La plateforme citoyenne est avant tout un outil de communication pour faire le lien entre les citoyens et la collectivité. Elle permettra de démontrer l'importance des enjeux sociaux qui touchent la MRC et de donner du contenu qui mèneront à des actions concrètes.

L'objectif est de :

- Communiquer de façon ouverte et transparente avec les citoyens et partenaires;
- Avoir les avis, suggestions et commentaires des citoyens;
- Informer les citoyens des actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de développement sociale;

-
- Élargir la participation à des populations moins touchées habituellement par les contributions aux décisions.

La demande de la MRC est que la plateforme serait dans un premier temps un outil permettant de recueillir l'avis des citoyens sur les priorités sur lesquelles devrait travailler la MRC sur le thème du développement social. Il permettra aux citoyens de s'exprimer sur divers sujets. Il apparaît comme un moyen d'interagir avec les citoyens, de promouvoir le développement social et d'apporter de la crédibilité sur la participation citoyenne auprès des municipalités pour ensuite pouvoir mener des actions et des projets sur le développement social. Dans un deuxième temps des enquêtes ou sondages sur des thèmes en particulier auront pour objectif d'amener les citoyens à la réflexion sur des questions en particulier tout en recueillant leur avis.

La couverture numérique

Le territoire de la MRC rencontre des problèmes de fractures numériques. En effet, certaines populations notamment celles situées aux extrémités de la MRC ont un accès difficile à internet et n'ont pas d'internet haut débit. Il faut donc prendre en compte ce problème dans la mise en place de la plateforme dont l'un des objectifs est d'élargir la participation citoyenne et prévoir une solution, comme par exemple la mise à disposition de tablettes dans un lieu public (bibliothèque, MRC, etc.) pour avoir accès spécifiquement à la plateforme citoyenne.

Maîtrise des outils TIC

L'un des enjeux avec les plateformes numériques, c'est que leurs utilisateurs risquent de ne pas être représentatifs de la population : les jeunes et les personnes vivant en ville utilisent sans doute plus les outils numériques. De plus, beaucoup de personnes ne sont pas à l'aise avec les outils numériques ou n'y ont pas accès.

Il faudrait donc permettre à ces citoyens d'avoir les moyens d'utiliser les outils numériques. La solution serait l'éducation, et non l'abandon des Civic Tech (tous les outils, les plateformes, les applications qui ont pour but de rapprocher les citoyens du processus

politique). Certes nous ne pouvons pas ignorer les personnes qui sont dépassées par ces outils numériques mais nous devons justement œuvrer à les rendre plus accessibles.

3.1.2 Choisir comment gérer la plateforme : adopter une philosophie

On l'a vu, deux philosophies cohabitent parmi les offres du marché : les solutions propriétaires et les solutions open source ; chaque solution a ses avantages et ses inconvénients. Pour faire un choix, il est important de s'interroger sur les attentes de la collectivité et celles des citoyens et également de s'interroger sur les ressources internes et externes disponibles. Pour chaque solution, les manières d'assurer la transparence des données, des algorithmes et des processus doivent être interrogées. Par ailleurs, la capacité de la MRC à modifier ultérieurement l'outil sera limitée si celui-ci n'est pas ouvert. Enfin, les porteurs de projet peuvent avoir recours à des compétences externes (services de conseil ou d'accompagnement au numérique) pour soutenir la formation des équipes en interne.

Il m'a été demandé d'imaginer trois scénarios, en fonction du choix d'une solution propriétaire ou open source, et également un cas où la plateforme serait lancée par une ressource externe et gérée par la suite par la MRC.

- ❖ **Gestion de la plateforme par une ressource externe** : la plateforme est prise en charge à 100% par un acteur de la Civic Tech. Il faut alors demander un devis à des ressources externes, comme par exemple : Votepour.ca, une OBNL qui réalise des activités de sensibilisation, de consultation et de participation citoyennes à la demande de municipalités, d'organisations publiques et locales, ainsi que d'entreprises, dans le but de mieux orienter le développement de projets locaux et d'en favoriser l'acceptabilité sociale.
- ❖ **Gestion de la plateforme par la MRC de Roussillon seulement** : la plateforme est prise en charge à 100% par la MRC, par exemple avec un outil open source gratuit comme Democracy OS (Democracy OS nécessite cependant quelqu'un qui sache coder au sein de la MRC, ce qui ne semble pas être le cas.)
- ❖ **Gestion à la fois par une ressource externe et par la MRC de Roussillon** : ce serait une ressource externe qui lancerait la plateforme puis une personne de la MRC se chargerait de la faire évoluer.

Ensuite, deux personnes au sein de la MRC s'occuperont des aspects suivants de la plateforme :

- Yves Meunier, conseiller en développement économique à la MRC de Roussillon, doit pouvoir contrôler et autoriser les commentaires / contributions et interagir avec les citoyens, mais ne souhaite pas s'impliquer dans la gestion technique de la plateforme.
- Mélanie Cloutier, coordinatrice aux communications à la MRC de Roussillon, aide à mettre en œuvre l'outil technologique dans sa partie communication et lancement de la plateforme.

Il faut prendre en compte que le déploiement de Civic Tech engendre des conséquences organisationnelles : au-delà de l'outil, du temps humain est nécessaire pour accompagner cette démarche. L'implication des collaborateurs au projet doit se faire à chaque étape :

- définition des besoins et des données à collecter (quel rôle va-t-on donner au citoyen : capteur, évaluateur, co-producteur de projets ?),
- accompagnement de la consultation en ligne et hors ligne (animation, modération, réponse aux citoyens), en particulier auprès de publics exclus des dispositifs participatifs,
- traiter les données et contributions (en faire la synthèse) et les intégrer dans la décision (textes, projets, plan de travail...) en toute transparence.

3.1.3 Le design de l'outil, un enjeu clé

Le design des technologies est un enjeu important. En fonction des choix techniques qui sont faits pour permettre la participation des citoyens, on n'aura pas le même type de citoyenneté et de participation. Les choix techniques ont une dimension symbolique très forte. Il s'agit en effet de choisir ce qu'on permet de faire au citoyen et en fonction de cela, différents types de relations vont être noués, en les écartant plus ou moins du pouvoir. La manière de faire le design va inciter, contraindre. Le design des technologies façonne les

différentes formes de Civic Tech, en incitant, en contraignant et en structurant les actions citoyennes. Les collectivités locales doivent tout d'abord choisir un habillage du service, des informations et des possibilités d'interactions. L'application « Nantes dans ma poche » et son design par exemple ont été conçus avec un panel d'utilisateurs, et maintenant 80 000 Nantais l'utilisent régulièrement. Il est aussi possible de mettre l'accent sur des concertations numériques en alliant aux formats classiques des formats nouveaux qui élargissent le champ des possibles.

❖ **Afficher du contenu dynamique**

Afficher un contenu dynamique, comme des vidéos ou des entrevues de courte durée avec des questionnaires de données ou des élus qui appuient le projet : ceci viendra accroître la visibilité du programme et confirmera son importance aux yeux de la population¹⁴ générale, tout en générant un intérêt, de même qu'une certaine effervescence.

❖ **Centraliser de nombreuses fonctionnalités**

Un article de CitizenLab (plateforme citoyenne) *Qu'est-ce qui fait un bon outil de participation en ligne ?*, propose 7 éléments à retrouver dans un bon outil de démocratie participative en ligne :

1. Une interface intuitive et simple d'utilisation
2. Les fonctionnalités dont vous avez besoin, ni plus ni moins
3. Un système pour gérer la participation dans le temps
4. Une plateforme en ligne flexible
5. Une solution qui vous permet de rester propriétaire des données
6. Une manière transparente donner une réponse aux citoyens
7. Un bon système de data visualisation

❖ **Identification**

¹⁴ Cette affirmation provient de la Trousse d'outils maison de données ouvertes mise en ligne par le gouvernement du Canada. C'est un guide destiné aux municipalités. <https://ouvert.canada.ca/fr/toolkit/diy/1-lexperience-trousse-doutils-maison-donnees-ouvertes>

- Pouvoir identifier la personne qui se connecte (Homme/Femme, âge, municipalité, etc) afin de contrôler la participation des citoyens (de voir si tel commentaire provient d'une personne qui habite dans la MRC ou non par exemple)
- Pouvoir s'inscrire grâce à une adresse mail / FB / Twitter / Google

❖ Organiser la plateforme autour de plusieurs sections

L'exemple de la plateforme participative de Paris Nord Est¹⁵, montre une présentation divisée en deux, avec une section permettant la compréhension du contexte et une section permettant de contribuer :

- Section Comprendre : Informer sur les projets ; Mettre à dispositions des ressources (fiches ressources, boîtes à ressources) ; Résumé de la démarche ; Qu'est-ce que le développement social ? ; Qui sont les parties prenantes associées à la rédaction de la PRDS? ; Quelles sont les particularités de cette démarche? ; Quelles sont les prochaines étapes ? ; Pourquoi la participation citoyenne est importante et comment la contribution citoyenne sera considérée par la suite ? ; Informer sur les objectifs de la plateforme ; Mettre en place un agenda collaboratif, etc.
- Section Participer : Une participation grâce à des contributions ou des commentaires (le format des contributions des participants pourrait prendre la forme d'un message écrit ou sonore, d'une photo et d'une vidéo...) ; Mettre en place un règlement et des conditions d'utilisation (exemple des conditions d'utilisation de la plateforme Faire Montréal¹⁶, qui rappelle les objectifs de la plateforme et recense les valeurs à respecter pour assurer une collaboration fructueuse, telle que la tolérance, le respect d'autrui, l'écoute et la politesse) ; Voter pour les commentaires avec un système de « like » (par exemple, un commentaire avec plus de 5 pouces positifs ou négatifs pourrait être traité) ; Un espace d'échange entre les citoyens et les intervenants ; Afficher sur la plateforme une ligne chronologique avec les différentes étapes de la démarche ; Documents, photos, liens vers les réseaux sociaux, etc.

¹⁵ <https://paris-nord-est.imaginons.paris/comprendre>

¹⁶ <https://fairemtl.ca/fr/content/conditions-dutilisation>

3.2 EXEMPLES ET PROPOSITIONS D'OUTILS

Cette partie expose des exemples québécois ou autres que j'ai pu trouver lors de mes recherches, que ce soit tout ou une partie seulement de la démarche. Il y a des exemples de dispositifs en ligne et hors ligne, et j'ai sélectionné ceux que je trouvais applicables au projet de la plateforme, et/ou inspirant. Comme il l'est expliqué dans un article d'Open Source Politics¹⁷, une participation durable repose sur la succession de consultations en ligne et hors ligne. Une stratégie de concertation peut profiter des avantages combinés à condition de prévoir des ponts entre les dispositifs en ligne et hors ligne. Un exemple est proposé dans l'illustration ci-contre :

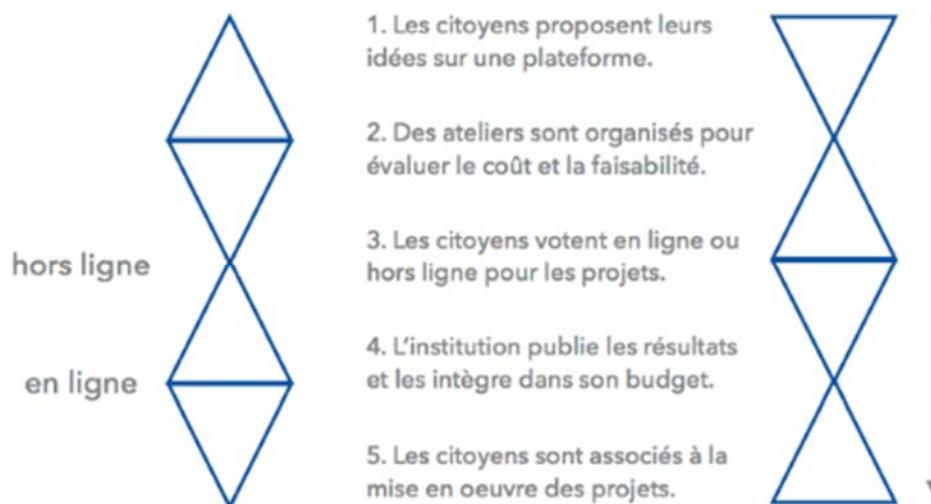


Illustration 10 : Méthode de dispositif pour la démocratie participative avec un outil numérique, Open Source Politics, 2017

3.2.1 Les exemples de dispositifs en ligne et hors ligne

Exemples de dispositifs en ligne

❖ Une piste de réflexion par semaine

Chaque semaine il sera possible d'apporter des contributions et des commentaires sur une piste de réflexion en particulier. Procéder à un système de *mailing* pour les personnes qui ont déjà répondu.

¹⁷<https://medium.com/open-source-politics/la-d%C3%A9mocratie-continue-entre-les-%C3%A9lections-babf6fd18754>

De ces contributions, il pourrait être fait un « mur à idées », avec un système de vote, en prenant exemple sur la plateforme de Laval (repensonslaval.ca).

❖ **Priorisation avec système de « jetons »**

La Conversation publique sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles¹⁸ consiste en un processus public sur 2 ans, participatif et délibératif sur les questions d'ordre intergénérationnel au Québec.

Lors de la phase de priorisation du débat, les participants sont invités à voter pour les propositions qui auront, selon eux, le plus grand impact positif sur la solidarité et l'équité intergénérationnelles au sein de la société québécoise. Ils disposent de 10 jetons verts, 5 jetons jaunes et 3 jetons rouges. Les jetons verts servent à prioriser certaines propositions tandis que les jetons jaunes servent à réduire le poids d'autres propositions et les rouges à voter contre.

❖ **Budget participatif**

Les habitants d'un territoire peuvent mesurer l'impact budgétaire de choix politiques qui leur tiennent à cœur : améliorer le ramassage des ordures, recruter des policiers municipaux, construire une piscine, etc.

❖ **Vox pop**

Un Vox Pop est un sondage d'opinion portant généralement sur un sujet d'actualité, effectué dans la rue, pour recueillir les réactions et commentaires spontanés des gens, et dont les résultats sont présentés le plus souvent sous forme de courtes séquences (sonores ou vidéo). Exemple tiré de la page Facebook de l'INM :

¹⁸ <https://assembl-civic.blunenove.com/intergenerationnel/debate/voteSession>



Illustration 11 : Publication Facebook sur la page de l'INM concernant le lancement de « Vox Pop », Capture d'écran, 2018

❖ La carte interactive

La carte interactive est un outil participatif territorial, qui permet de recenser et géolocaliser des problématiques. Exemple avec la carte interactive¹⁹ de la plateforme participative Paris Nord-Est :

¹⁹ <https://paris-nord-est.imagignons.paris/participer/la-carte-interactive>

La carte interactive

Partager    

Avec la carte interactive, partagez vos idées et vos remarques aux plus près de chez vous ou consultez les contributions des autres internautes. Les propositions seront transmises aux services de la Ville de Paris ou aux équipes en charge des projets.

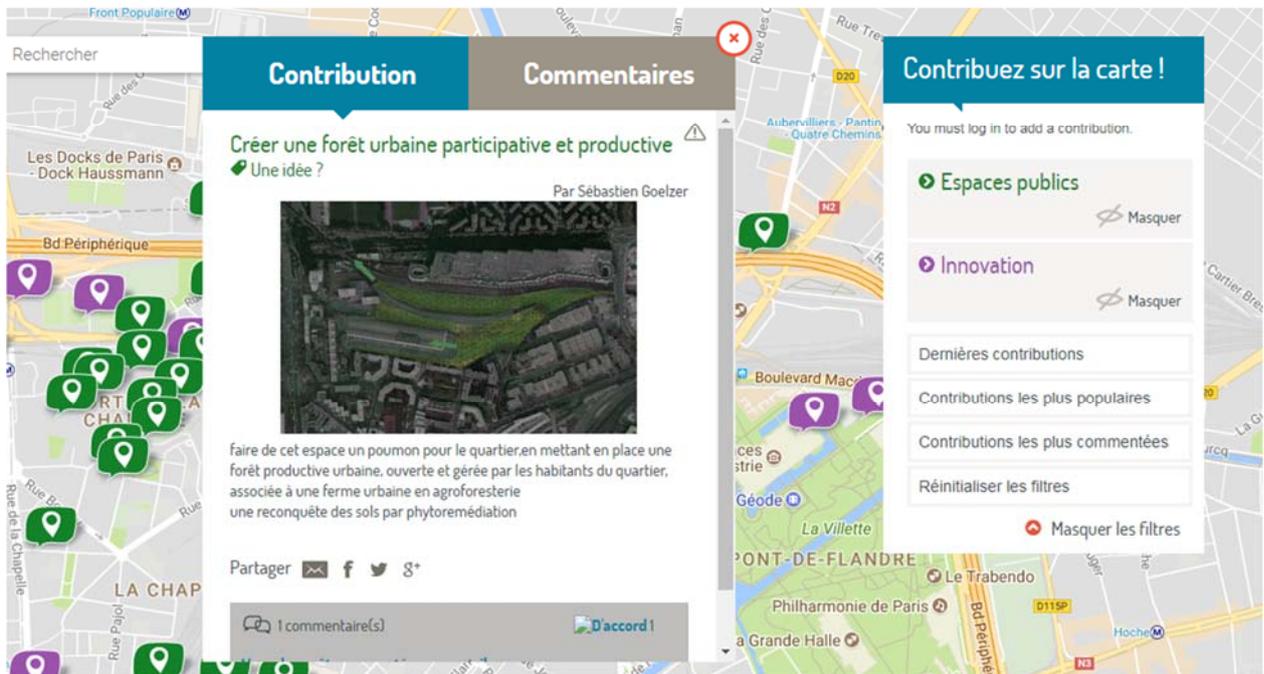


Illustration 12 : Outil de cartographie participative de la plateforme participative Paris Nord Est, Capture d'écran, 2018

Exemples de dispositifs hors ligne

❖ Je vous écoute

Le député de la circonscription de Guoin a mis en place une plateforme²⁰, avec un volet « Je vous écoute » : Si vous réunissez vingt personnes pour une assemblée de cuisine, j'irai discuter avec vous du sujet politique de votre choix. Je ferai cet exercice une fois par mois. Les conditions figurent en dessous du formulaire.

- ❖ **Autres dispositifs traditionnels** : Ateliers de concertation, rencontres, journées de réflexion, etc.

3.2.2 Exemples de plateformes

❖ Decidim

²⁰ <https://aller-retour.org/je-vous-ecoute>

Open Source Politics décrit notamment cet outil dans un article : *Decidim, la plateforme de participation citoyenne d'envergure européenne*. Decidim est un framework (ou infrastructure logicielle en français) open source pour la participation citoyenne numérique. La plateforme a été développée en 2017 par la ville de Barcelone (avec le parti Barcelona en Comú, du mouvement Podemos) qui a investi plusieurs centaines de milliers d'euros dans son développement. L'objectif principal du développement de Decidim était de construire un outil qui centralise de nombreuses fonctionnalités rendant possible une participation multiple des citoyens à la politique de la ville. Le point fort de cette plateforme est son code open source et sa structure qui garantit la vie privée des utilisateurs, la transparence, l'indépendance vis-à-vis de structures privées. En plus de Barcelone, Decidim a été déployée dans une dizaine de municipalités en Espagne, et s'apprête à être utilisée plus largement à travers l'Europe (Turin, Helsinki...) et dans des institutions nationales (État fédéral de Belgique). Ces institutions s'inscrivent par ce choix dans un mouvement où partage d'expérience, inclusion, collaboration, transparence, mutualisation des ressources et respect des données personnelles sont au cœur de la construction d'une démocratie participative numérique. Les nouvelles fonctionnalités prévues permettront également de positionner Decidim comme la plateforme de démocratie participative de référence en Europe.



Illustration 13 : Page d'accueil de la plateforme Decidim, Decidim.org, 2018

❖ **Zaragoza, Zaragoza en Comun**

La ville de Zaragoza en Espagne, a également développé une plateforme²¹ à l'échelle de la ville cette fois ci, directement sur le site de la mairie. C'est une section « gouvernement ouvert » qui se présente avec plusieurs rubriques comme : Budget participatif, « La mairie répond », questions et suggestions, transparence (avec l'activité des élus), etc. Il est également possible pour les habitants de proposer et de construire des cartes collaboratives sur un objet de leur choix.

²¹ <http://www.zaragoza.es/ciudadania/gobierno-abierto/>

The screenshot displays the 'Ayuntamiento Abierto' website for Zaragoza. At the top, the navigation bar includes 'Ayuntamiento Responde', 'Quejas y Sugerencias', 'Transparencia', and 'Redes Sociales' with social media icons. Below this, the 'DATOS ABIERTOS' section lists services like 'Catálogo', 'Servicio SPARQL', and 'IDEZar', along with a search bar for data sets. The 'PROCESOS PARTICIPATIVOS' section features two prominent posters: 'Presupuestos participativos Barrios rurales' and 'Construye Tu Barrio Presupuestos participativos #DecideZaragoza2018'. A 'PARTICIPAR Y COLABORAR' section lists various participatory processes such as 'Urbanismo Participativo' and 'Procesos Abiertos'. Finally, the 'EN LOS BARRIOS' section lists 'Juntas Municipales' and 'Juntas Vecinales'.

Illustration 14 : Section participation citoyenne du site de la ville de Saragosse, Capture d'écran, 2018

❖ Repensonslaval.ca et realisonsmtl.ca

Quelques municipalités au Québec (surtout les plus importantes), ont mis en place une plateforme qui reprend à chaque fois à peu près les mêmes bases et les mêmes fonctionnalités. Celle de Laval a été conçue autour de leur politique régionale de développement social et c'est cette plateforme qui m'a été donnée comme exemple pour ma mission. On peut voir ci-dessous que l'objectif de cette plateforme est d'informer les citoyens sur la politique de développement social et de les inviter à y contribuer, grâce à des consultations, des forums et un « mur à idées ».

Politique régionale de développement social



La PRDS est maintenant lancée!

Près d'un an après la toute première consultation pour son élaboration, la **Politique régionale de développement social (PRDS) de Laval a été lancée officiellement le 12 juin** par le maire de Laval, monsieur Marc Demers, la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, madame Caroline Barbir, et les 26 organisations membres du comité de pilotage. Le lancement a eu lieu en présence de nombreux partenaires du milieu, dont madame Francine Charbonneau, ministre responsable de la région de Laval et ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation.

La Politique régionale de développement social (PRDS) vise à **favoriser la participation sociale et le vivre-ensemble, soutenir les communautés de proximité (quartiers), améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales et adapter et favoriser la cohérence entre les politiques publiques**. Elle s'appuie, notamment, sur un important travail de concertation et de consultation réalisé auprès de **900 citoyennes, citoyens et représentants des forces vives lavalloises**, rencontrés lors des 40 activités de consultation. Le comité poursuivra ses travaux notamment par l'élaboration d'un plan d'action régional pluriannuel qui inclura un volet de consultation.

Vous pouvez maintenant lire la **PRDS**, de même que le **comptes rendus des consultations** qui ont été réalisés en 2016 dans le cadre de son élaboration. Le lancement de la PRDS est également disponible pour **visionnement en ligne**.

DÉMARCHE

VOTRE AVIS

FORUM

MUR À IDÉES

NOUS JOINDRE

Qu'est-ce que le développement social?

il y a plus d'un an



Le développement social repose sur un ensemble d'éléments qui composent un milieu de vie : l'aménagement du quartier, l'habitation, la sécurité, le transport, l'emploi et les commerces, les services municipaux de santé ou d'éducation, les infrastructures (parcs, arénes, bibliothèques, etc.), les relations entre les citoyens et vie démocratique ou encore les activités sportives, de loisirs et culturelles.

Ces différents éléments sont autant de leviers permettant d'augmenter la qualité de vie dans un quartier ou une ville. Bref, le développement social est un **ensemble de processus et de contributions d'une variété d'acteurs visant l'amélioration des conditions de vie, le développement des milieux de vie, du potentiel des personnes et des communautés**.

Abonnez-vous

pour recevoir
des nouvelles

PHOTOS



Plus...

DÉMARCHE



Identifier les enjeux

Mai à octobre 2016

- Groupes thématiques
- Ateliers citoyens
- Assemblées par quartier
- Forum en ligne



Déterminer les orientations

19 novembre 2016

Sommet du développement social



Rédiger et adopter la PRDS

Hiver 2017



Lancement de la PRDS

Printemps 2017

Dévoilement de la Politique régionale de développement social

Illustration 15 : Plateforme citoyenne repensonslaval.ca, Capture d'écran, 2018

Logiciels propriétaires

- Votepour.ca : cette entreprise a mis en place une démarche de consultation pour la politique de développement social de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (située également en couronne sud de la CMM).
- Engagement HQ : celle-ci a réalisé les plateformes de Laval et Montréal

Logiciels open source, gratuits

- Democracy OS : logiciel open source dont le projet est né en Argentine pour « hacker » la démocratie L'idée était de faire élire un député cheval de Troie au Parlement de Buenos Aires. Cheval de Troie parce qu'il devrait toujours voter en fonction de la majorité citoyenne exprimée sur une plateforme en ligne qui deviendra plus tard DemocracyOS.
- Decidim

3.2.4 Pistes de réflexion

Les pistes de réflexion sont des sujets sur lesquels les citoyens pourront débattre. Il m'a été demandé de ne pas les mettre sous forme de question afin de ne pas orienter l'avis des citoyens, et qu'elles soient assez ouvertes pour permettre de vastes possibilités de sujets à débattre. Les lignes qui suivent sont celles qui présenteront la démarche de consultation lorsqu'on va sur la plateforme :

L'élaboration de la politique de développement social a constitué la première phase d'une démarche qui « vise à favoriser la participation sociale et le vivre-ensemble, soutenir les communautés de proximité (quartiers), améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales et adapter et favoriser la cohérence entre les politiques publiques. »²² Cette politique a permis de faire émerger des axes ainsi que des priorités. La mise en place de la consultation en ligne va nous permettre de recueillir les paroles des citoyens. Ainsi, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires, de vos impressions, de vos suggestions et observations en lien avec des éléments concernant la politique de développement sociale. Vos suggestions pourraient notamment répondre aux questions suivantes :

- L'intégration des immigrants (et personnes en difficulté, en situation de pauvreté...) dans Roussillon
 - Intégration des nouveaux arrivants dans la collectivité
- La contribution des jeunes et des aînés au développement social
- Donner une chance à tous de s'épanouir
- Accessibilité des services de proximité (informations, activités communautaires, alimentation saine, formations, etc).
- Services des milieux municipaux, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du communautaire.
- L'offre de transports intra MRC
 - Se déplacer sur le territoire
- Faciliter l'engagement de toutes les générations à la démocratie et la participation citoyenne
- Le logement

²² https://www.repensonslaval.ca/politique-regionale-developpement-social?tool=forum_topic#tool_tab

- Trouver un logement décent et abordable
- Si j'étais un maire de la MRC et que j'avais UNE SEULE chose à changer, ce serait...

3.2.5 Après la mise en place de la plateforme ...

Suite à la mise en place de la plateforme, un événement permettra de restituer les résultats de la consultation et mettre en place certaines actions, qui passent par une demande de financement au mois de décembre. Le retour vers le citoyen est absolument essentiel pour assurer la participation citoyenne : la place laissée au citoyen (impact direct sur la décision, simple consultation, rôle de recensement) doit être clairement définie, et l'impact de la consultation/concertation sur la prise de décision doit être mis en visibilité (synthèse en ligne, compte-rendu, réunions de restitution...).

❖ Évènement pour répondre aux contributions des citoyens

Il s'agit de réunir les intervenants en développement social. L'évènement aura lieu à l'automne 2018. Les élus ne souhaitent pas de plan d'action mais il est possible de faire de petites actions.

Proposition pour cet événement :

Lors d'un déjeuner conférence, présenter une restitution de la démarche de consultation. Il faudra avoir traité les données et contributions (en faire la synthèse) et les intégrer dans la décision (textes, projets, plan de travail...) en toute transparence.

- Présentation de la méthode
- Une partie « Ce que les citoyens et les citoyennes nous disent » avec une série de constats ou la présentation d'un mur à idées.
- Une partie « Ce que les citoyens attendent »
- Une partie sur les mesures à prendre, les « petites actions » qui peuvent être faites.
-

3.3 LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La toute première difficulté que j'ai eu a été de m'adapter à un pays dont je ne connaissais que très peu l'histoire et les principes d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui reprennent un modèle américain, avec tout un fonctionnement différent au niveau de l'organisation territoriale et politique. Je me situais donc dans un territoire où j'ai perdu mes repères : ce qui m'a le plus déstabilisé étant de voir à quel point les territoires autour de l'île de Montréal ont avant tout une fonction de lieu de domicile et qu'en dehors des logements et des commerces qui ressemblent à nos zones commerciales en France, il y a très rarement d'autres activités. Par exemple il n'y avait pas de centre-bourg parmi toutes les municipalités de la MRC, hormis pour celle de La Prairie. Cependant, mes différentes missions et ma participation à diverses rencontres ou conférences m'ont permis de me familiariser avec les enjeux du territoire et de ses relations avec les autres acteurs du territoire (avec les différentes institutions comme la CMM ou la MRC, ou avec la communauté Mohawk par exemple avec laquelle il est délicat de coopérer).

Le langage a pu être une problématique également, mais c'est surtout l'utilisation d'acronymes que je n'avais jamais entendus auparavant qui ont mis à mal ma faculté à comprendre, car tous les acronymes changent : le PADD devient le SADD, l'OPH devient l'OMH, le MAPAQ désigne le ministère de l'agriculture, etc. Mais tout a été fait pour que je comprenne quand même.

Ensuite, concernant la réalisation de la plateforme, la première difficulté qui s'est posée à moi a été la compréhension de la demande exacte. J'ai dû avoir de nombreux échanges avec Yves Meunier afin de cerner exactement les attentes qui n'étaient pas arrêtées et qui ont varié durant mon stage : ce devait être au départ un sondage sur une seule question, qui permettrait de donner des pistes et de promouvoir le développement social, pour ensuite mener à des actions. Ensuite j'avais peu de connaissances sur le sujet en lui-même. J'étais très à l'aise pour la partie sur la démocratie, mais beaucoup moins sur les Civic Tech et tout le langage informatique qui y est associé. J'ai dû faire beaucoup de recherche sur le sujet afin de le comprendre. C'est un sujet récent et vaste, avec des termes parfois très techniques, et il n'est lui-même pas défini de façon claire, avec des définitions multiples, et des catégories variantes d'un chercheur à l'autre.

Ensuite, pour la partie plus pratique et la mise en place de la plateforme, j'ai pris conscience que les outils numériques incorporent un « projet politique », c'est à dire une

conception spécifique et normative de ce que doit être la participation citoyenne, et qu'ils cadrent la forme et le contenu des contributions citoyennes. J'ai réalisé lorsque je faisais des recherches pour l'outil qui guidera cette mise en place, que mettre en œuvre une plateforme qui améliorerait réellement la démocratie, il faudrait que cette plateforme fasse partie de la troisième famille des Civic Tech de Clément Mabi et également qu'elle soit, dans l'idéal, issue d'un logiciel libre. Cependant, ces conditions nécessitent du temps et beaucoup d'investissement humain et financier, des éléments qui ne sont pas obligatoirement disponibles dans la MRC. Je savais que le budget pour ce projet était de 20 000\$, mais il était compliqué pour moi de me rendre compte des possibilités avec ce budget. En me renseignant sur la solution d'un logiciel open source, j'ai compris que personne à la MRC ne disposait des compétences pour coder et que cette solution serait rapidement abandonnée. Concernant le logiciel propriétaire, il me fallait faire des devis auprès de différentes entreprises. C'est là qu'est intervenue Mélanie Cloutier, en charge de la communication à la MRC, pour éventuellement me donner des pistes sur une entreprise en particulier. C'est aussi avec elle que j'ai dû voir pour savoir comment déployer la plateforme et comment amener concrètement les habitants de la MRC à participer sur la plateforme, avec quelle campagne et quel message une fois que j'avais réalisé l'outil-guide et que j'avais les pistes de réflexion. Cependant, cet échange a eu lieu tard, car je n'avais conscience du temps qu'il fallait pour déployer tout ceci. Ainsi, il aurait fallu dans l'idéal que la plateforme soit mise en place avant mon départ et cela n'a pas été possible. Elle l'a été courant le mois de juin, sur le site roussillonaction.ca.

CONCLUSION

Pour conclure, la Civic Tech est un mouvement en train de prendre de l'ampleur mais qui est encore jeune et récent et qui a beaucoup de chemin à faire avant de réussir à bouleverser les pratiques politiques à la fois des élus et des citoyens. Il s'agit donc d'un enjeu de démocratie et non de numérique. Le numérique permet certaines choses, comme avoir les outils d'une démocratie plus directe, plus moderne qui donnent envie de participer à la vie politique, et fait tomber certaines contraintes de la participation traditionnelle qui

représentent un frein. Il permet de renouveler les formes de médiation politique, de participer à distance, il n'est pas nécessaire ni d'être sur place, ni de participer en même temps. Les Civic Tech traduisent le désir d'un renouveau de la démocratie au-delà du cirque électoral, et indiquent qu'une minorité de la classe politique semble prendre acte, pour la première fois, de cette nécessité d'une réinvention.

Cependant, l'arrivée du numérique ne marque pas une rupture avec la démocratie participative : il n'est qu'un véhicule, qu'une autoroute, que les voyageurs pourront emprunter : il n'est pas à même de transformer, à lui seul, les façons faire la démocratie participative. L'analyse de plusieurs démarches et de plateformes montre que les technologies ne changent rien à elles seules, le problème se trouve dans l'éducation et l'horizon politique.

Les exemples à travers le monde tendent à montrer que le numérique a du mal à tenir ses deux principales promesses. Celle d'ouvrir l'espace public à des voix peu audibles d'une part, en rapprochant les publics éloignés de la chose politique. Mais les études existantes montrent que ces outils sont plutôt investis par des publics déjà politisés ou investis dans la vie civique, et que ainsi, le numérique ne modifierait pas réellement les inégalités de participation à la vie politique. Deuxièmement, la promesse de *l'empowerment* que permettrait le numérique en faisant des citoyens des parties prenantes du processus décisionnel. En effet, si on reprend la démarche du budget participatif de Paris, celle-ci n'a permis aux citoyens d'avoir un impact que sur 5% du budget d'investissement de la ville, et seulement sur des projets qui n'entraînent pas de frais de fonctionnement.

Ainsi, cette analyse des Civic Tech permet de comprendre, dans le cas de ma mission de stage et de la mise en place de la plateforme citoyenne dans une collectivité territoriale, que cet outil n'est pas une solution en soi, mais qu'il faut bien l'accompagner d'une politique et d'une démarche de participation. De plus, un des grands défis du développement social est celui de la mobilisation et de l'implication citoyenne. La MRC de Roussillon doit mettre le citoyen au cœur de toute stratégie de développement social. La démarche en soi affiche une volonté politique, notamment une volonté d'innover en matière de démocratie participative. Ce nouvel outil qu'est le numérique est plutôt pertinent sur un tel territoire, plutôt homogène avec de très nombreuses familles, donc des publics qui ne sont pas faciles à mobiliser pour des décisions sur les politiques publiques. La

MRC de Roussillon porte aussi tous les défis d'un territoire pavillonnaire, en périphérie d'une grande métropole qui la caractérise par un territoire avec peu de centralités, peu dense et très étendu donc difficile à aménager. Ce nouvel outil au sein de la MRC a été perçu comme quelque chose venant offrir des ressources pour développer une forme d'action publique plus transparente, plus collaborative, plus ouverte et sujet à promouvoir l'intérêt de la politique de développement social de la MRC auprès des élus. Mais il faut être conscient que ce nouvel outil au sein de la MRC ne va pas être la solution à la démocratie, comme l'affichent bon nombre de discours des acteurs de la Civic Tech, et que pour qu'il soit bien utilisé, il faut être vigilant au risque d'instrumentalisation par les entreprises ou les collectivités elles-mêmes -qui pourraient être tentées d'utiliser l'outil comme une vitrine seulement-, et l'inscrire dans une démarche plus vaste.

Ainsi, les institutions publiques ont grand intérêt à mettre à profit les outils numériques pour inclure une culture plus importante de l'interactivité, du commentaire, du like pour dialoguer avec les citoyens. On a vu que l'OpenGov se fondait sur trois piliers : celui de la transparence, de la participation et de la collaboration. Cette dernière exigence n'est pas respectée quand la place du citoyen est limitée par les institutions à une participation sans effet ou sans droit de suite.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

BHERER L. COLLIN J-P. KERROUCHE E. PALARD J. *Jeux d'échelle et transformation de l'État – Le gouvernement des territoires au Québec et en France*. [en ligne] (2005). Disponible sur : <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=usLkPhxybnEC&oi=fnd&pg=PR13&dq=+mrc+q uebec+&ots=NjEF3tYQ-i&sig=tWcGwsFFPXjOM89OAr_wAmKg3jM#v=onepage&q&f=false>

CARRIERE A. *Participation citoyenne : ouvrir une plateforme pour faire bouger les citoyens !* [en ligne] (2018). Disponible sur : <<https://www.jade.fr/participation-citoyenne-ouvrir-une-plateforme-pour-faire-bouger-les-citoyens/>>

CHAPUT V. *La démocratie continue entre les élections* [en ligne] (2017). Disponible sur : <<https://medium.com/open-source-politics/la-démocratie-continue-entre-les-élections-babf6fd18754>>

CORREARD V. *Civic Tech : un vent citoyen souffle sur la démocratie* [en ligne] (2017). Chronique pour France Inter. Disponible sur : <<https://www.franceinter.fr/emissions/social-lab/social-lab-29-janvier-2017>>

DE FERAUDY T. Participation citoyenne : les « Civic Tech » dans la ville numérique réelle [en ligne] (2018). In : *Audacities*. Disponible sur : <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Hors%20catalogue%20iddri/201804-Audacities_Cas_CivicTechParticipation.pdf>

DESQUE E., GILBERT L. La participation *citoyenne* [en ligne]. (2017) <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1rBzVSnwjUqaOuN1_i1OF0ICN3jXDKMMO>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS. *Projet de plateforme sur le développement territorial* [en ligne]. (2018). Disponible sur : <https://www.fqm.ca/wp-content/uploads/2018/04/3R-V_BROCHURE_plateforme-24avril.pdf>

GIREAUD M. Les « Civic Tech », un marché en pleine expansion aux Etats-Unis [en ligne] (2016). In : *French Treasury in the US*. Disponible sur : <<https://frenchtreasuryintheus.org/fr/les-civic-techs-aux-etats-unis/>>

GLON E. VACHON B. Enjeux et réalités du développement local au Québec / *Issue and realities of local development in Quebec* [en ligne]. (1996). In: *Revue de géographie de Lyon*, vol. 71, n°3. Recomposition du système d'acteurs en région stéphanoise. pp. 261-267. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/geoca_0035-113x_1996_num_71_3_6230>

KYROU A. *Clément Mabi, les Civic Tech - Trois familles pour réinventer la démocratie via le numérique* [en ligne]. (2017) <www.culturemobile.net/visions/clement-mabi-civic-tech>

KYROU A. *Les limites politiques des Civic Tech : interview de Clément Mabi (2)* [en ligne]. (2017) <<https://digital-society-forum.orange.com/fr/les-actus/973-les-limites-politiques-des-civic-tech-interview-de-clement-mabi-2>>

LUTHEREAU A. Les Civic Tech veulent soigner la démocratie [en ligne] (2017). In : *Alternatives économiques*. Disponible sur : <<https://www.alternatives-economiques.fr/civic-tech-veulent-soigner-democratie/00078469>>

MABI C. Citoyen hackeur - Enjeux politiques des Civic Tech [en ligne]. (2017). In : *La Vie des Idées*. Disponible sur : <www.laviedesidees.fr/Citoyen-hackeur.html>

MAMOT. *La municipalité régionale de comté - Compétences et responsabilités* [en ligne]. (2009). Guide explicatif. Disponible sur : <https://www.mamot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/documentation/competences_mrc.pdf>

MAREUGE C. Le numérique transforme-t-il la participation citoyenne ? [en ligne] (2017) In : *France Stratégie*. Disponible sur : <<http://www.strategie.gouv.fr/debats/numerique-transforme-t-participation-citoyenne>>

MOBILISONS MONTREAL. *Pour un nouveau partenariat public-citoyen permettant un développement social équitable et durable* [en ligne]. (2017). Mémoire rédigé dans le cadre de la consultation « Montréal de tous les possibles – Vers une politique de développement social ». Disponible sur : <http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_MOBILISONSMTL_20170111.PDF>

NISKA. *Diagnostic territorial du développement durable de la MRC de Roussillon* [en ligne]. (2016) Disponible sur : <http://roussillonaction.ca/dd/wp-content/uploads/sites/2/2016/09/Diagnostic-DD_MRC-Roussillon_Version-finale_avec-corrections.pdf>

POINT D'ÆNCRAGE. *Démocratie, technologie & citoyenneté : construire nos institutions numériques* [en ligne] (2017). Rapport du cycle de travail « Démocratie 4.0 » Disponible sur : <<https://drive.google.com/file/d/0B3jcfhQ1Yx7QMjV2UnhNdW5rY0k/view>>

PRIOL J. *Le big data des territoires – Open data, protection des données, smart city, civic tech, services public... Les nouvelles stratégies de la donnée au service de l'intérêt général*. Buisnière : éditions FYP, 2017, 223 p.

PROULX M-U. La dynamique spatio-économique contemporaine du Québec et ses aires d'aménagement du territoire [en ligne]. (2012). In : *Idées*. Disponible sur : <<http://muproulx.com/idees/la-dynamique-spatio-economique-contemporaine-du-quebec-et-ses-aires-damenagement-du-territoire>>

Sites :

Communautique, plateforme québécoise de l'internet citoyen : <<https://www.communautique.quebec/plateforme-quebecoise-de-linternet-citoyen/>>

UGAP, Union des Groupements d'achat public, La Démocratie participative. <https://www.ugap.fr/democratie-participative_4500645.html>